



ACCORD D'INTERESSEMENT UES OBS 2021-2022-2023

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- o La Société **ORANGE BUSINESS SERVICES**, société anonyme, identifiée au SIREN sous le numéro 345 039 416 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny, ayant son siège social sis 1, place des Droits de l'Homme – 93210 Saint-Denis,

ci-après dénommée « **la société OBS SA** » ou « **OBS SA** » ;

- o La Société **ORANGE CYBERDEFENSE**, société par actions simplifiée, identifiée au SIREN sous le numéro 512 664 194 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, ayant son siège social sis 54, place de l'Ellipse – 92000 Paris La Défense,

ci-après dénommée « **la société OCD SAS** », ou « **OCD SAS** » ;

- o La Société **ENOVACOM**, société par actions simplifiée unipersonnelle, identifiée au SIREN sous le numéro 443 685 573 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille, ayant son siège social sis 521, avenue du Prado – 13000 Marseille,

ci-après dénommée « **la société ENOVACOM** » ou « **ENOVACOM SASU** »

Composant ensemble l'**Unité Economique et Sociale « Orange Business Services »** (ci-après « l'**UES OBS** »), représentée par Laurent Sicart en sa qualité de Directeur Général Délégué d'OBS SA dûment mandaté à cet effet ;

d'une part,

ET :

Pour les organisations syndicales représentatives du personnel de l'UES OBS :

- o La CFDT-F3C, représentée par Dominique BLANCHARD, délégué syndical central ;
- o La CGT OBS, représentée par Thierry GIRON, délégué syndical central ;
- o La CFE-CGC, représentée par Eric BOILEAU, délégué syndical central ;

d'autre part.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit

Préambule

Le présent accord est conclu en application des dispositions combinées des articles L. 3311-1 et suivants du Code du travail relatif à l'intéressement des salariés. Il est conclu dans le cadre de l'Unité Economique et Sociale (ci-après dénommée « UES OBS ») qui regroupe les entités OBS SA, OCD SAS et Enovacom SASU.

Dans le cadre de cet accord, les Parties ont souhaité reconduire un dispositif d'intéressement pour la période 2021-2023, qui traduit la volonté des entités de l'UES OBS d'associer collectivement leurs salariés à ses résultats, dès lors qu'ils atteignent les objectifs attendus.

Ce nouvel accord prévoit le déclenchement du calcul de l'intéressement sous condition d'EBITDAaL positif et d'atteinte d'un seuil de rentabilité tel que défini ci-après. Dès lors que cette condition est remplie, cet accord d'intéressement met en œuvre 3 indicateurs de performance, permettant de calculer l'intéressement.

Les trois indicateurs retenus pour le calcul de l'intéressement sont des critères significatifs à savoir l'EBITDAaL après retraitements, le taux de croissance du Chiffre d'Affaires services (ci-après dénommée « CA services »), et le nombre de salariés formés au visa RSE.

Ces trois indicateurs sont à la fois adaptés au modèle économique des sociétés de services composant l'UES OBS, et en ligne avec le plan stratégique Engage 2025 du groupe Orange, auquel chaque entité de l'UES OBS contribue, traduisant la volonté de partager les modalités d'intéressement communes.

L'indicateur d'EBITDAaL après retraitements est mesuré aux bornes de chaque entité afin de valoriser la performance liée à la rentabilité au sein de chacune des entités de l'UES OBS.

Les indicateurs de taux de croissance de CA services et RSE sont mesurés aux bornes de l'UES OBS, de manière solidaire ayant par nature un enjeu transverse.

Il est rappelé que le montant de l'intéressement ne découle pas d'une décision des parties signataires, mais résulte uniquement des règles de calcul définies dans l'accord. Le caractère de l'intéressement est par nature aléatoire et dépend des résultats et performances constatés au terme de l'exercice comptable considéré. Dans ce cadre, le montant de l'intéressement pourra donc être nul si l'indicateur de déclenchement (EBITDAaL après retraitements) n'atteint pas le seuil fixé (obligatoirement positif) pour chaque entité ou si les 3 indicateurs de performance ne remplissent pas les seuils fixés dans le présent accord.

L'intéressement vise l'équité au regard de la contribution de tous à la réussite économique.

Cet accord met en place un plancher de rémunération dans le calcul de la prime individuelle, ainsi qu'un plafond, qui favorise le pouvoir d'achat des premiers niveaux de salaire et amplifie son caractère solidaire.

L'intéressement peut également favoriser la constitution d'une épargne salariale s'il est placé par défaut dans le Plan d'Epargne Groupe et conservé dans ce cadre.

Article 1 - Champ d'application

Le présent accord s'applique à l'ensemble des salariés des entités de l'UES OBS.

En cas de modification survenue dans la situation juridique d'une des entités (fusion, acquisition, cession...) rendant impossible l'application du présent accord, celui-ci cessera de s'appliquer à toute entité quittant l'UES, le jour de sa sortie de l'UES OBS, conformément aux dispositions de l'article L.3313-4 du Code du Travail.

Article 2 - Objet de l'accord

Cet accord a pour objet de fixer la nature et les modalités de calcul des droits dont les salariés des entités de l'UES OBS bénéficieront au titre de l'intéressement mis en œuvre conformément aux dispositions des articles L. 3311-1 à L. 3315-5 du Code du travail.

Article 3 - Bénéficiaires

1 - Le présent accord s'applique aux seuls salariés des entités appartenant au périmètre de l'UES OBS, à condition qu'ils justifient d'une durée minimale d'ancienneté de trois mois ; qu'ils soient en CDI ou en CDD, à temps plein ou à temps partiel y compris en contrat de professionnalisation, d'apprentissage et aux fonctionnaires détachés.

2 – Pour la détermination de l'ancienneté requise, sont pris en compte tous les contrats de travail exécutés au cours de la période de référence (du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année N) et des douze derniers mois qui la précèdent.

Pour la détermination de cette ancienneté, sont inclus :

- La durée totale d'appartenance à l'UES OBS,
- L'ancienneté acquise au sein du groupe Orange.

3 – En cas d'arrivée ou de départ de l'entreprise en cours d'exercice pour quelque cause que ce soit, l'intéressement est calculé au prorata du temps de présence dès lors que le salarié remplit les conditions d'ancienneté indiquées ci-dessus.

4 – En cas de changement d'entité juridique au sein de l'UES OBS en cours d'exercice, l'intéressement est versé au prorata du temps de présence, par chacune des entités concernées, dès lors que le salarié remplit les conditions d'ancienneté indiquées ci-dessus.

Article 4 – Modalités de calcul de l'intéressement

4.1 - Indicateur de déclenchement du calcul de l'intéressement

Le calcul de l'intéressement est basé sur trois indicateurs de performance à savoir l'EBITDAaL après retraitements, le taux de croissance du CA services et le nombre de salariés formés au visa RSE, qui sont définis ci-après dans le présent accord.

Toutefois, le calcul de l'intéressement aux bornes de chacune des entités est soumis à la

réalisation d'un objectif prépondérant, qui doit atteindre 60% de l'objectif d'EBITDAaL après retraitements, sans quoi aucun intéressement ne saurait être calculé, ni versé (Cf. annexe 1 - Indicateur d'EBITDAaL après retraitements (P1)).

Au-delà de ce seuil déclencheur, l'enveloppe globale d'intéressement à distribuer est calculée, pour 60 % de son montant, en fonction d'un indicateur de l'EBITDAaL après retraitements, pour 20% de son montant en fonction d'un indicateur de Croissance du CA services et pour 20% d'un indicateur RSE.

4.2 - Fixation des indicateurs de performance et définition

• **L'EBITDAaL après retraitements**

Il reflète la performance opérationnelle et financière des différentes sociétés constituant l'UES OBS. Il est défini comme l'EBITDAaL tel que précisé en annexe, duquel on exclut les retraitements suivants :

- L'intéressement et le forfait social associé tel que défini par l'URSSAF,
- La participation et le forfait social associé tel que défini par l'URSSAF,
- Les rémunérations en actions et le forfait social associé, tel que défini par l'URSSAF.

Il est mesuré aux bornes de chacune des entités juridiques de l'UES OBS. L'objectif de l'indicateur EBITDAaL après retraitements est déterminé pour chaque entité (tel que défini en annexe 2) à partir du budget de l'année considérée. Ce budget est celui défini chaque année au sein de chacune des entités dans le cadre de l'exercice budgétaire Groupe et reporté dans l'outil de reporting financier du Groupe (Magnitude).

L'objectif d'EBITDAaL après retraitements pour l'année 2021 figure en annexe 1.

• **Le taux de croissance du CA services**

Il mesure l'ambition de croissance des activités de services du numérique, au cœur du plan stratégique Engage 2025. Cet indicateur défini en annexe 2, est mesuré aux bornes de l'UES OBS.

L'objectif de cet indicateur correspond à l'ambition de croissance du CA services et est déterminé pour l'UES OBS à partir des budgets de l'année considérée de chacune des entités la constituant. Ce budget est celui défini chaque année au sein de chacune des entités dans le cadre de l'exercice budgétaire Groupe et reporté dans l'outil de reporting financier du Groupe (Magnitude).

L'objectif de croissance de CA Services pour l'année 2021 figure en annexe 1.

• **Indicateur RSE : nombre de salariés formés au visa RSE**

La Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) est un enjeu majeur du plan Engage 2025, auquel les entités de l'UES OBS se doivent de contribuer. Cet enjeu a été réaffirmé avec force par les organisations syndicales.

Les Parties conviennent que la sensibilisation des salariés de chacune des entités de l'UES OBS est essentielle pour répondre aux engagements RSE pris dans le Plan Engage 2025.

Aussi, pour ce faire, la Direction s'engage à mettre en place une communication régulière (2 fois/an) sur la promotion du visa RSE auprès de l'ensemble des salariés. La Direction veillera également à sensibiliser les Managers pour permettre aux salariés de suivre le visa RSE pendant le temps de travail.

Afin de promouvoir cette sensibilisation en matière de RSE, l'indicateur RSE retenu pour le calcul de l'intéressement est le nombre de salariés ayant suivi le visa RSE chaque année. En 2021, l'objectif est basé sur 25% de l'effectif CDI mesuré au 31/12 de l'année N-1. Pour 2022 et 2023, l'objectif de 25% de l'effectif CDI est mesuré sur le nombre de salariés n'ayant pas encore suivi le visa RSE (tenant compte des nouveaux entrants et des éventuels sortants). Cet indicateur, défini en annexe 2 de l'accord, est mesuré aux bornes de l'UES OBS.

Le choix de cet indicateur et sa pondération visent à inciter en interne chaque salarié à suivre ce visa RSE, dans l'exercice de ses missions, afin d'acquérir un socle commun de connaissance en matière de développement durable et de RSE et que chacun devienne contributeur de la politique RSE à tous les niveaux.

L'objectif de nombre de salariés formés au visa RSE pour l'année 2021 figure en annexe 1.

- **Fixation des objectifs pour les années 2022 et 2023**

Pour les exercices 2022 et 2023, les niveaux des objectifs des trois indicateurs de performance seront déterminés par voie d'avenant au présent accord conclu avant le 30 juin de chaque année. Cet avenant aura pour seul objet de définir le niveau de l'objectif annuel des indicateurs de performance dans la continuité de ce qui a été négocié pour l'année 2021 à partir du budget annuel de chaque entité en ce qui concerne les indicateurs financiers (EBITDAaL après retraitements et CA services).

L'absence de consensus entre les parties sur la fixation des objectifs des 3 indicateurs de performance concernant l'un des exercices 2022 ou 2023 conclu par voie d'avenant au présent accord, privera l'accord de tout effet et ne permettra pas de servir d'intéressement au titre de l'exercice en cause.

- **Circonstances exceptionnelles**

Par ailleurs, dans un souci de limiter l'effet sur l'intéressement d'événements exceptionnels (économiques ou financiers) affectant de façon très importante le fonctionnement de l'entreprise ou en cas de changement de périmètre (cession, fusion...) pouvant affecter les indicateurs de performance retenus pour le calcul de l'intéressement, ceux-ci seront recalculés afin de neutraliser l'impact de ces événements sur les résultats.

4.3 - Calcul de la Masse Globale d'Intéressement

La masse globale d'intéressement (**MGI**) versée par chaque entité sera calculée comme suit

dans la limite globale de 5% de la masse salariale globale (**MSG**) de chaque entité :

$$\text{MGI (entité)} = \text{M1 (entité)} + \text{M2 (entité)}$$

M1(entité) ne pouvant dépasser 2% de MSG et M2 (entité) 3% de la MSG (entité).

La **Masse Salariale Globale (MSG) entité** correspond à la somme des salaires bruts individuels pour l'exercice considéré de chacune des entités telle que définie en annexe 2.

Le calcul de la masse globale d'intéressement (MGI) des entités est déclenché uniquement en cas d'atteinte du seuil de l'objectif d'EBITDAaL, rappelé ci-dessous et en annexe 1.

4.3.1 M1 (part d'atteinte des objectifs)

Le calcul des indicateurs M1 entité est réalisé aux bornes de chacune des entités composant l'UES OBS, indépendamment les unes des autres. Le résultat de l'indicateur d'EBITDAaL après retraitements est apprécié aux bornes de chacune des entités. Par ailleurs, le résultat de l'indicateur de croissance du CA services et de l'indicateur RSE sont appréciés aux bornes de l'UES OBS.

Chacun des indicateurs produit un pourcentage d'intéressement. La somme de ces pourcentages produit le pourcentage M1 entité. Pour chaque entité, le pourcentage ainsi déterminé, est appliqué à la masse salariale globale de la société (MSG (entité)). Il détermine la masse d'intéressement M1 distribuée à ses salariés au titre de l'atteinte des objectifs.

La formule de calcul du M1 entité est la suivante :

$$\text{M1 (entité)} = \text{MSG (entité)} \times (\text{Pourcentage d'intéressement P1 (entité)} + \text{Pourcentage d'intéressement P2 (UES OBS)} + \text{Pourcentage d'intéressement P3 (UES OBS)})$$

Intéressement associé au résultat de l'EBITDAaL après retraitements (P1)

Le pourcentage d'intéressement varie dans une fourchette de 0,0% à 1,2% maximum en fonction de l'atteinte de l'objectif, correspondant à une pondération de 60%.

Taux de réalisation de l'objectif EBITDAaL après retraitements (par entité)	Pourcentage d'intéressement (P1)
Déclenchement 60%	0,2%
Maximum 100%	1,2%

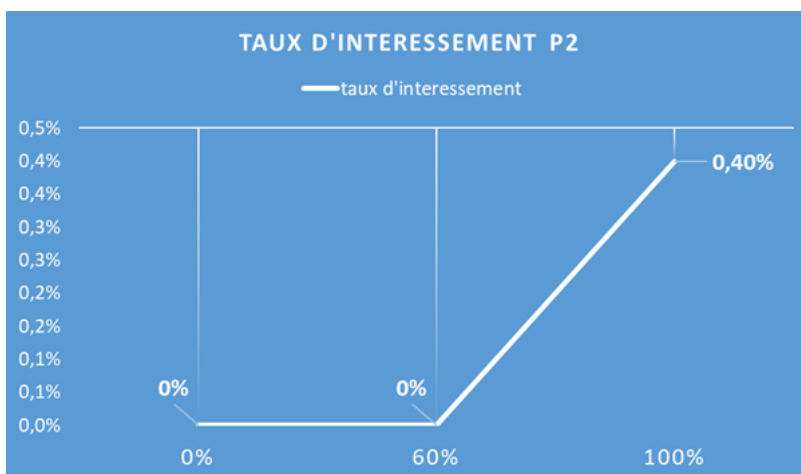
Le pourcentage d'intéressement croît linéairement entre 60% (seuil de déclenchement) et 100% et proportionnellement au taux d'atteinte de l'objectif.

Intéressement associé au résultat de la croissance du CA services (P2)

Le pourcentage d'intéressement varie dans une fourchette de 0% à 0,4% maximum en fonction de l'atteinte de l'objectif, correspondant à une pondération de 20%.

Taux de réalisation de l'objectif croissance du CA services (par entité)	Pourcentage d'intéressement (P2)
Déclenchement 60%	0%
Maximum 100%	0,4%

Le pourcentage d'intéressement croît linéairement entre 60% (seuil de déclenchement) et 100% et proportionnellement au taux d'atteinte de l'objectif.

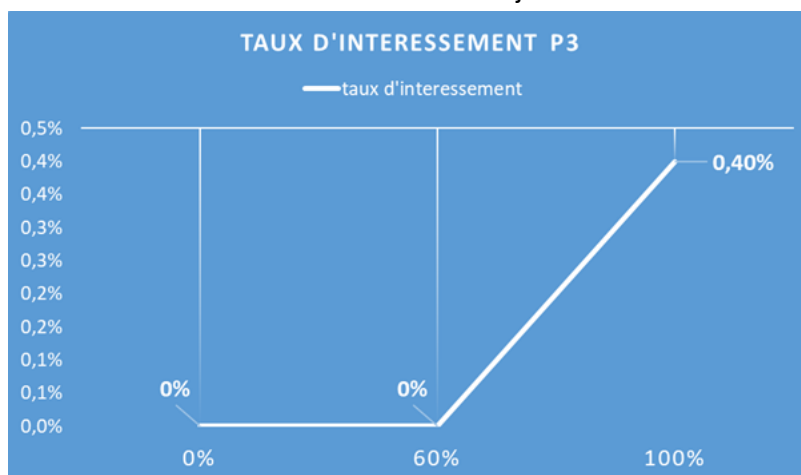


Intéressement associé au résultat du nombre de salariés formés au Visa RSE (P3)

Le pourcentage d'intéressement varie dans une fourchette de 0% à 0,4% maximum en fonction de l'atteinte de l'objectif correspondant à une pondération de 20%.

Nombre de salariés formés au visa RSE (par entité)	Pourcentage d'intéressement (P3)
Déclenchement 60%	0%
Maximum 100%	0,4%

Le pourcentage d'intéressement croît linéairement entre 60% (seuil de déclenchement) et 100% et proportionnellement au taux d'atteinte de l'objectif.



4.3.2 M2 (part de surperformance)

Au-delà de 100% d'atteinte de l'objectif d'EBITDAaL après retraitements de chaque entité, un montant supplémentaire d'intéressement sera dégagé équivalent à 20% du montant du dépassement de l'objectif d'EBITDAaL après retraitements prévu au budget.

Le montant des sommes distribuées au titre du M2 ne peut être supérieur à 3% de la Masse Salariale Globale entité au sens de l'intéressement (MSG) de l'entité juridique.

$$\text{M2 (entité)} = 20 \% * (\text{EBITDAaL après retraitements réalisé (entité)}) \\ - (\text{EBITDAaL après retraitements budgété (entité)})$$

Soit **à titre d'exemple** pour l'année 2021, si OCD SAS réalisait un EBITDAaL après retraitements de 19M€ : $20\% * (19M€ - 17,4M€) = 1,6M€ * 0.2 = 320K€$, dans la limite de 3% de la Masse Salariale Globale.

4.4 Plafond de l'intéressement

Le montant total des sommes distribuées ne peut être supérieur à 5% de la Masse Salariale Globale au sens de l'intéressement (MSG) de l'entité.

Article 5 - Calcul et répartition de l'intéressement individuel

L'intéressement individuel résulte de la répartition de la masse globale d'intéressement (MGI) calculée pour chaque entité de l'UES OBS entre les salariés de l'entité.

La répartition de la masse globale d'intéressement (MGI) est effectuée en deux étapes.

1) Constitution de sous masses en fonction du ratio suivant :

- 60% de la masse globale d'intéressement sera répartie proportionnellement à la durée de présence (MGI1)
- 40% de la masse globale d'intéressement sera répartie proportionnellement au salaire (MGI2)

2) Répartition des sous masses entre les salariés

Le montant de l'intéressement individuel (I) est égal à la somme des montants d'intéressements individuels issus des sous masses (intéressement lié au salaire + intéressement lié à la présence).

- **Intéressement lié à la durée de présence** = $MGI1 \times (\text{nombre de jours de présence individuelle} / \text{somme des jours de présence de l'entité})$
Le temps de présence tient compte des entrées, des sorties, décompte les absences. L'ensemble est pondéré de la quotité travaillée.
- **Intéressement lié au salaire** = $MGI2 \times (\text{base brute individuelle} / \text{somme des bases brutes individuelles})$
Base brute individuelle = ensemble des éléments de salaire brut perçu par chaque bénéficiaire au cours de l'exercice.

Les salaires à prendre en compte au titre des périodes de congés, de maternité et d'adoption ainsi que des périodes de suspension consécutives à un accident du travail ou à une maladie professionnelle, sont ceux qu'aurait perçus le bénéficiaire s'il avait été présent, et ce conformément à l'article R.3314-3 du Code du Travail.

Les salaires sont pris en compte pour chaque bénéficiaire :

- **dans la limite d'un plafond égal à deux fois et demi le plafond annuel de la Sécurité Sociale de l'année en cours** (soit pour 2021 : 41 136 x 2,5 = 102 840 euros). Au-delà de ce montant, les salaires perçus ne sont pas pris en compte. Lorsque le bénéficiaire n'a pas accompli une année entière de présence au sein de l'entité le plafond sera calculé prorata temporis.
- dans la limite **d'un plancher égal au plafond annuel de la Sécurité Sociale** (soit pour 2021 : 41 136 euros). Lorsque le bénéficiaire n'a pas accompli une année entière de présence au sein de l'entité le plancher sera calculé prorata temporis, le plancher sera également proratisé en cas de travail à temps partiel. Soit pour un salarié travaillant à 50% (41 136 x 50% = 20 568 euros).

L'intéressement individuel I sera calculé au niveau de chaque entité selon la formule suivante :

$$I = 40\% \times \text{MGI} \times \frac{\text{Base brute individuelle}}{\text{Somme des bases brutes individuelles}} + 60\% \times \text{MGI} \times \frac{\text{Nombre de jours de présence individuelle}}{\text{Somme des jours de présence individuelle}}$$

Article 6 - Plafonnement individuel et reliquat

La prime individuelle d'intéressement (montant brut) attribuée à un bénéficiaire au titre d'un exercice ne peut excéder 75% du plafond annuel de sécurité sociale en vigueur pour l'exercice au titre duquel l'intéressement se rapporte. Le plafond individuel est proratisé pour les salariés embauchés ou partis en cours d'année.

Les sommes excédentaires éventuellement constatées sont réparties selon les mêmes règles entre les autres bénéficiaires pour lesquels la prime n'excède pas ce plafond.

Article 7 - Versement de l'intéressement

1 - L'exercice social coïncidant avec l'année civile, le calcul de l'intéressement aura lieu dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice, soit au plus tard le 30 avril N+1.

Le montant global provisoire de l'intéressement sera communiqué aux partenaires sociaux dans les mêmes délais.

2 - La prime individuelle d'intéressement sera versée à chaque bénéficiaire au plus tard le 31 mai N+1. Le versement de l'intéressement est identifié distinctement du salaire.

Passé ce délai, les sommes dues produiront un intérêt de retard au taux légal. Les intérêts, à la charge de l'entreprise, seront versés en même temps que le principal et bénéficieront des mêmes exonérations.

Article 8 - Régime social et fiscal de l'intéressement

L'intéressement n'a pas le caractère de rémunération pour l'application de la législation du travail et de la sécurité sociale. Il ne peut se substituer à aucun des éléments de rémunération en vigueur.

A la date de cet accord, le régime fiscal de l'intéressement versé aux salariés est le suivant :

- L'intéressement versé est exonéré de toutes charges sociales (sécurité sociale, chômage, retraite, prévoyance...) mais est soumis à la CSG/CRDS (précompté par l'employeur),
- L'intéressement est soumis à l'impôt sur le revenu, sauf en cas de versement sur le PEG (voir article 9), et assujetti au forfait social supporté par l'entreprise.

Article 9 - Affectation facultative au plan d'épargne Groupe (PEG)

Tout bénéficiaire de l'intéressement peut affecter tout ou partie de cet intéressement au plan d'épargne Groupe auquel les entités de l'UES OBS ont adhéré, les sommes ainsi affectées étant exonérées d'impôt sur le revenu.

La Direction s'engage à ouvrir une négociation relative au dispositif d'abondement des sommes versées sur le Plan d'Epargne Groupe (PEG) sur la durée du présent accord, chaque année, au cours du 1^{er} trimestre.

Chaque bénéficiaire sera informé de la possibilité de verser tout ou partie de cet intéressement sur le PEG ainsi que la procédure à respecter à cette fin.

Article 10 - Modalités d'information du personnel

Le texte de l'accord fait l'objet d'une note d'information mise à disposition de l'ensemble du personnel de l'entreprise et à tout nouvel embauché.

A chaque versement, tous les bénéficiaires seront informés individuellement du montant global de l'intéressement, du montant moyen par bénéficiaire, du montant attribué à l'intéressé et la retenue au titre de la CSG et de la CRDS, conformément à l'article D.3313-9 du Code du travail.

En ce qui concerne les bénéficiaires qui ne sont plus salariés de l'entreprise le jour du paiement de la prime d'intéressement, il est convenu qu'il leur appartient d'informer l'entreprise de l'adresse à laquelle les informations relatives à l'intéressement doivent leur être adressées. S'ils ne peuvent être atteints à la dernière adresse indiquée, les sommes sont tenues à leur disposition par l'entreprise pendant une durée d'un an à compter de la date limite de versement. Passé ce délai, elles seront remises à la Caisse des Dépôts et Consignations où elles pourront être réclamées jusqu'au terme de la prescription trentenaire. Au-delà, elles seront versées au Trésor Public.

Article 11 - Commission d'Intéressement

Une Commission spécialisée, dite "Commission d'Intéressement" est instituée par les parties signataires.

La Commission est composée de représentants de chaque partie signataire et de la commission économique centrale de l'UES OBS conformément à l'article 4.1.2 de l'accord collectif relatif à l'architecture et au fonctionnement de la représentation du personnel au sein de l'UES OBS, au dialogue social et à la BDES du 26 juillet 2019.

La Commission d'Intéressement sera réunie chaque année avant la publication des résultats et avant chaque versement afin de vérifier la mise en œuvre des principes de l'accord sur ce sujet.

La convocation de la Commission est assurée par la Direction.

La Commission a pour rôle de suivre l'application des dispositions du présent accord et de traiter des éventuels différends définis selon les dispositions de l'article 12 du présent accord. Elle prend connaissance des éléments ayant servi au calcul de la masse globale de l'intéressement. Ces documents sont remis, par la Direction, au moins huit jours avant la date prévue pour sa réunion.

La Commission reçoit régulièrement de la Direction les informations portant sur les divers éléments qui ont été ou sont de nature à exercer une incidence sur l'activité de l'entreprise et sur le système d'intéressement retenu.

Article 12 - Différends

Les différends qui pourraient surgir dans l'application du présent accord ou de ses avenants sont examinés aux fins de règlement à l'amiable par la Commission d'Intéressement prévue à l'article 11 – « Commission d'Intéressement » ci-dessus. En cas de différend, les membres devront rendre une décision sous un délai d'un mois à compter de la connaissance du différend. En dernier recours, la juridiction compétente pourra être saisie par la partie diligente.

Le cas échéant, pendant toute la durée du différend, le versement des sommes aux bénéficiaires pour le ou les exercices concernés pourra être suspendu et les sommes réservées dans l'attente d'une décision définitive.

Article 13 - Formalités de dépôt, durée, révision et dénonciation

13.1 Formalités de dépôt

Conformément notamment aux articles L. 3313-3 et D.3313-1 du Code de travail, le présent accord sera déposé auprès du secrétariat greffe du Conseil de Prud'hommes de Bobigny en un exemplaire.

L'accord sera déposé sur la plateforme de télé procédure qui transmettra automatiquement à la DRIEETS Ile-de-France, au plus tard dans les 15 jours suivant la date limite de conclusion prévue à l'article L. 3314-9 du code du travail.

En outre, un exemplaire sera établi pour chacune des parties et sera notifié à l'ensemble des

organisations syndicales représentatives

13.2 Date d'application et durée de l'accord

Le présent accord est conclu, pour une durée de trois ans. Il s'applique au titre des 3 exercices comptables des entités de l'UES OBS soit du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.

A l'issue de l'exercice 2023, le présent accord cessera tous ses effets de plein droit.

13.3 Modalités de révision et dénonciation

Conformément aux articles D. 3313-5 du Code du travail, le présent accord pourra être révisé pendant sa période d'application par voie d'avenant dans la même forme que sa conclusion.

Pour être applicable à l'exercice en cours, l'avenant devra avoir été signé au cours des 6 premiers mois de l'exercice en cours, exception faite des avenants dits de conformité émanant de la DREETS.

En dehors de la dénonciation prévue à l'article L.3345-3 du Code du Travail, conformément aux articles D. 3313-5 et D. 3313-7 du Code du Travail, l'accord d'intéressement ne peut être dénoncé que par l'ensemble des signataires et dans la même forme que la conclusion ; la dénonciation est notifiée au DRIEETS et intervenir au cours des 6 premiers mois de l'exercice en cours.

Fait à la Plaine Saint-Denis, le 30 juin 2021; en huit exemplaires

Pour les sociétés composant l'UES OBS

Monsieur Laurent SICART, Directeur Général Délégué

Pour les organisations syndicales de l'UES OBS

Pour la CFDT-F3C	Pour la CFE-CGC	Pour la CGT OBS

Commentaire de la CFE-CGC : « Malgré la bonne tenue des négociations et les avancées de la direction, la CFE-CGC regrette de ne pas avoir pu agir sur l'équilibre M1 / M2 pour pouvoir accorder une plus grande part à la performance et non à la surperformance. L'intéressement et l'abondement qui lui est lié sont des éléments majeurs du pouvoir d'achat des salariés de l'UES OBS, c'est pourquoi nous donnons notre signature à cet accord »

La signature numérique emporte le consentement de chaque signataire sur l'ensemble du document. Elle rend inutile le paraphe de chaque feuille et la mention «lu et approuvé». La date de signature du document figure sur la signature numérique. Pour être valable, un document doit être signé numériquement par tous les signataires.

Si ce document venait à être signé de façon manuscrite, la version numérique serait caduque et non opposable. Le document papier devra alors être paraphé, daté et signé, et contenir la mention «lu et approuvé» en précisant le nombre d'exemplaires originaux.

ANNEXE 1 – DEFINITIONS DES OBJECTIFS 2021

M1 (Part d'atteinte d'objectif)

Indicateur d'EBITDAaL après retraitements (P1)

Entités	Objectif 2021 (k€)	Taux de réalisation de l'objectif d'EBITDAaL après retraitements
OBS SA	9 060 K€	Déclenchement 60%
	15 100 K€	Maximum 100%
OCD SAS	10 440 K€	Déclenchement 60%
	17 400 K€	Maximum 100%
ENOVACOM SASU	840 K€	Déclenchement 60%
	1 400 K€	Maximum 100%

Indicateur de croissance du CA services (P2)

Entités	Objectif 2021 (%)	Taux de réalisation de l'objectif croissance du CA services
UES OBS	3,48%	Déclenchement 60%
	5,8%	Maximum 100%

Indicateur du nombre de salariés formés au visa RSE (P3)

Entité	Objectif 2021	Taux de réalisation du nombre de salariés formés au visa RSE
UES OBS	752	Déclenchement 60%
	1 252	Maximum 100%

M2 (Part d'atteinte d'objectif)

Indicateur d'EBITDAaL après retraitements

Entités	Objectif 2021 (k€) au-delà duquel la surperformance est calculée
OBS SA	15 100 K€
OCD SAS	17 400 K€
ENOVACOM SASU	1 400 K€

ANNEXE 2 – DEFINITIONS DES TERMES EMPLOYES

- **Entités juridiques** : à la date de la signature de l'accord, les entités de l'UES OBS sont les suivantes:

Entités juridiques
OBS SA
OCD SAS
ENOVACOM SASU

- **Chiffre d'Affaires Services (CA Services)** : Chiffre d'affaires total de l'UES OBS moins chiffre d'affaires des ventes d'équipements, diminué des flux de facturation entre entités juridiques de l'UES OBS (élimination des flux interco)
- **Croissance du CA service (en %)** : Variation du chiffre d'affaires services de l'UES OBS entre l'année N et l'année N-1
$$\text{Croissance du CA service UES OBS} = \frac{(\text{CA services UES OBS de l'année N} - \text{CA services UES OBS de l'année N-1})}{(\text{CA Services UES OBS de l'année N-1})}$$
- **EBITDAaL** : Il s'agit d'un acronyme anglais qui signifie Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization, and after Leases. Cet indicateur correspond au Résultat opérationnel, soit le résultat net avant : Impôt sur les sociétés - Résultat financier - Amortissements et dépréciations des actifs immobilisés - Fais de restructuration, d'acquisition et d'intégration Résultats de cession de titres de participations et des immobilisations
- **EBITDAaL après retraitements** : correspond à l'EBITDAaL tel que défini par le groupe Orange duquel on exclut :
 - o l'intéressement et le forfait social associé, tel que défini par l'URSSAF,
 - o la participation et le forfait social associé, tel que défini par l'URSSAF,
 - o les rémunérations en actions (Offre réservée au Personnel, Attribution gratuite d'actions...) et le forfait social tel que défini par l'URSSAF/ cotisations sociales associé
- **Nombre de salariés formés au visa RSE** : correspond au nombre de salariés formés au visa RSE, comptabilisés dans le ou les outils de Learning Management système ayant cours au sein de l'UES OBS.
- **Temps de présence**
Le temps de présence est compté sur la base du nombre de jours calendaires soit 365 ou 366 jours par an. Les jours de présence sont déterminés après décompte des éventuels

jours d'absences. Il est apprécié en fonction des dates d'entrée et de sortie de l'entreprise. L'ensemble est pondéré de la quotité travaillée.

La durée de présence s'analyse comme les périodes de travail effectif dans l'entreprise, auxquelles s'ajoutent les périodes légalement assimilées à du travail effectif et rémunérées comme telles ainsi que toutes les périodes prévues à l'article L.3314-5 du Code du travail.

Absences assimilées à des périodes de présence :

- les congés payés,
- les congés légaux et conventionnels pour événements familiaux, dont les autorisations spéciales d'absences pour soins ou garde d'enfants,
- les Jours de Repos (JRE/JRS),
- les congés pris dans le cadre du Compte Épargne Temps,
- les journées de formation suivies dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, y compris celles qui dans ce cadre font appel au Compte Personnel de Formation,
- les congés légaux de maternité et d'adoption,
- les absences pour grossesse pathologique et pour couches pathologiques,
- les congés de paternité,
- les congés enfant malades ou de présence parentales pris dans le cadre de la bourse solidaire,
- la période de suspension du contrat pour accident du travail, accident de trajet ou maladie professionnelle (à l'exception des rechutes dues à un accident du travail ou de trajet réalisé chez un précédent employeur),
- les absences des représentants du personnel pour l'exercice de leur mandat (incluant les congés pour formation économique sociale et syndicale), exercice des fonctions des conseillers prud'homaux,
- les jours de repos compensateur,
- les périodes de mise en quarantaine au sens du 3° du I de l'article L. 3131-15 du code de la santé publique.

Le nombre total de jours de présence est égal à la somme des jours de présence individuels des salariés bénéficiaires.

• **Définition de la masse salariale globale entité (MSG) utilisée pour calculer la masse globale d'intéressement (MGI) :**

La Masse Salariale Globale entité (MSG) correspond à la somme des bases brutes individuelles de la société concernée.

La base brute individuelle retenue pour calculer la masse globale d'intéressement (MGI) correspond au cumul des salaires bruts du salarié qui a servi au calcul des cotisations. Les salaires à retenir pour le calcul de la MSG sont les sommes qui figurent dans la déclaration sociale nominative (DSN). Ils ne prennent pas en compte les indemnités transactionnelles de retraite, de licenciement et de ruptures conventionnelles sauf indemnité entrant dans le Brut imposable cumulé du bulletin de Paie.

• **Définition de la base brute individuelle retenue pour la répartition de la masse globale d'intéressement (MGI) :**

La base brute individuelle retenue pour répartir la masse globale d'intéressement (MGI) est

égale au cumul des salaires bruts du salarié qui a servi au calcul des cotisations. Les salaires à retenir sont les sommes qui figurent dans la déclaration sociale nominative (DSN). Ils sont plafonnés à deux fois et demi le plafond annuel de la sécurité sociale de l'année de référence. Au-delà de ce montant, les salaires perçus ne sont pas pris en compte. La base brute individuelle retenue pour chaque bénéficiaire ne pourra pas être inférieure à un plancher égal au plafond annuel de la sécurité sociale de l'année de référence.

La base des salaires considérée pour cette répartition intègre la reconstitution des salaires de base pour les salariés en congé maternité dont grossesse pathologique et couches pathologiques, ou absents du fait d'accident du travail ou de maladie professionnelle. Pour ces périodes, le salaire de base pris en compte est celui qu'aurait perçu le salarié pendant les mêmes périodes s'il avait travaillé.

ANNEXE 3 – PLAN DE COMPTES MAGNITUDE (compte de résultat)
(document donné à titre d'information)

ACCh_REP_6.Code	ACCh_REP_6.Designation2	ACC_MAG.Code	ACC_MAG.Designation2	ACC_GL.Code	ACC_GL.Designation2		
REP1100	Chiffre d'affaire (hors subventions)	310000	Chiffre d'affaires (hors subventions)	31000009	Frais d'installation		
				31000010	Cut-off, Frais d'installation		
				31000011	Travaux		
				31000012	Cut-off, Travaux		
				31000014	Etudes		
				31000015	Cut-off, Etudes		
				31000017	Prestations de services		
				31000018	Cut-off, Prestations de services		
				31000019	Autres services		
				31000020	Cut-off, Autres prestations de services		
				31000021	Trafic		
				31000022	Cut-off, Trafic		
				31000025	RRR sur trafic		
				31000026	Cut-off, RRR sur trafic		
				31000027	DAR sur Trafic		
				31000028	Cut-off, DAR sur Trafic		
				31000043	Abonnement		
				31000044	Cut-off, Abonnement		
				31000045	DAR sur abonnement		
				31000046	Cut-off, DAR sur abonnement		
				31000047	RRR sur abonnement		
				31000048	Cut-off, RRR sur abonnement		
				31000050	Commissions reçues		
				31000051	Cut-off, Commissions reçues		
				31000053	Redevances		
				31000054	Cut-off, Redevances		
				31000056	Locations de terminaux		
				31000057	Cut-off, Locations de terminaux		
				31000058	Location de matériel		
				31000059	Cut-off, Location de matériel		
				31000060	Ventes de terminaux		
				31000061	Cut-off, Ventes de terminaux		
				31000062	Vente de matériel		
				31000063	Cut-off, Ventes de matériel		
				31000064	Vente de terminaux d'occasion		
				31000065	Vente d'autres marchandises		
				31000066	Cut-off, Ventes de marchandises		
				31000067	Frais d'accès et de mise en service		
				31000068	Cut-off, Frais d'accès et mise en service		
				31000069	Pénalités facturées		
				31000070	Cut-off, Pénalités facturées		
				31000071	Pénalités concédées		
				31000072	Cut-off, Pénalités concédées		
				31000077	Autres produits divers		
				31000078	Cut-off, Autres produits divers		
				31000079	DAR sur travaux/études/autres serv		
				31000080	Cut-off, DAR sur travaux, études et autres serv		
				31000081	DAR sur commissions/locations/redevances		
				31000082	Cut-off, DAR sur commissions/locations/redevances		
				31000083	DAR sur ventes de terminaux/autres biens		
				31000084	Cut-off, DAR sur ventes de terminaux/autres biens		
				31000085	DAR sur frais d'accès et mise en service		
				31000086	Cut-off, DAR sur frais d'accès et mise en service		
				31000087	DAR sur pénalités		
				31000088	Cut-off, DAR sur pénalités		
				31000089	RRR sur travaux/études/autres services		
				31000090	Cut-off, RRR sur travaux/études/autres services		
				31000091	RRR sur commissions/locations/redevances		
				31000092	Cut-off, RRR sur commissions/locations/redevances		
				31000093	RRR sur ventes de terminaux/autres biens		
				31000094	Cut-off, RRR sur ventes de terminaux/autres biens		
				31000095	RRR sur frais d'accès et mise en service		
				31000096	Cut-off, RRR sur frais d'accès et mise en service		
				31000097	RRR sur pénalités		
				31000098	Cut-off, RRR sur pénalités		
				31000099	Escomptes accordés		
				316000	Reversement au Principal - Réduc de CA	31600010	Reversements éditeurs de contenus
						31600015	Cut-off, Reversements éditeurs contenus
						31600020	Reversement opérateurs
						31600025	Cut-off, Reversement opérateurs
	31600030	Reversements copropriétaires de brevets					
	31600035	Cut-off, Reversements copropriétaires de brevets					
	31600070	Autres reversements à des tiers					

REP1130	Subventions liées à des contrats	310300	Subventions liées à des contrats clients	31030010	Subventions liées à des contrats clients
REP1150	Chiffre d'affaires Concessions	310500	Chiffre d'affaires Concessions - Part garantie	31050010	CA Concessions - Part garantie
		391000	CA Concessions - Part non	39100010	CA Concessions - Part non garantie
REP1210	Terminaisons nationales	411411	Opérateurs: Terminaison voix nationale fixe	41141111	Trafic Sortant Local vers opérateurs fixes locaux
				41141112	Frais connexion numéro 0-39 (Opérateurs nationaux)
				41141113	Trafic Sortant Longue Dist. vers Opér.Fixes locaux
				41141121	Termin. fixes locales - trafic entre op. locaux
				41141122	Termin. fix Longue Dist - trafic entre op. locaux
				41141124	Trafic Op. Longue Dist vers Op. Locaux
				41141126	Trafic Op. Mobile National vers opérateurs locaux
				41141128	Trafic national Op étranger vers opérateur local
				41141131	Revrsmt trafic transporteurs locaux par Op locaux
				41141133	Revrsmt trafic transporteurs nationaux par Op Nat.
				41141135	Revrsmt trafic transporteurs étrangers par Op étrg
				41141137	Revrsmt trafic longue distance Op Nat. par Op nat
				41141138	Coût de trafic vers les numéros portés
				41141139	Coût de reversement trafic vers les numéros portés
		41141140	Opérateurs - Terminaison voix nationale Fixe		
		411421	Opérateurs: Terminaison voix nationale mobile	41142110	Trafic Sortant vers opérateurs mobiles
				41142121	Trafic commuté Opér Locaux vers Opérateurs Mobiles
				41142128	Trafic commuté Opér Etrger vers Opérateurs Mobiles
				41142138	Coût de trafic vers les numéros portés
				41142139	Coût de reversement trafic vers les numéros portés
41142140	Opérateurs - Terminaison voix nationale Mobile				
REP1211	Terminaisons internationales	411430	Opérateurs: Terminaison voix internationale	41143010	Trafic Sortant et Commuté vers Op étrangers
				41143011	Trafic Sortant et Commuté vers Op fixes étrangers
				41143013	Trafic Sortant et Commuté vers Op Mobile étrangers
				41143020	Transit via Op Tiers vers Op Fixe/Mob inter'l
		41143050	Terminaison Voix Intern'l - Bilatéral		
411431	Opérateurs : Transit voix internationale	41143110	Transit voix vers Op Fixe/Mob international		
REP1212	Terminaisons SMS & MMS	411470	Opérateurs : Terminaison MMS et SMS P2P	41147031	Reversement trafic Sortant SMS P2P
				41147032	Reversement trafic Sortant SMS P2P 2
				41147033	Reversement trafic Sortant MMS P2P
				41147035	Reversement trafic Sortant Wifi
				41147041	Charges Signalisation SS7 - SCCP
				41147043	Charges Signalisation SS7 - MTP
				41147070	Autres accords de terminaison - Trafic (données)
				41147079	RRR obtenus sur Trafic (données)
		411471	Opérateurs : Terminaison MMS et SMS A2P	41147110	Reversement trafic Sortant SMS A2P
		41147111	Reversement trafic Sortant MMS A2P		
REP1213	Roaming et autres	411510	Roaming international	41151010	Roaming International
				41151020	Roaming International 2
		411520	Roaming national	41152010	Roaming National 1
				41152020	Roaming National - Zones blanches 2G
		411600	Opérateurs: Autres services réseaux	41160020	Autres charges - Data clearing House
				41160030	Autres charges - Portabilité des numéros
				41160060	Autres charges - Coût DSL
				41160070	Autres charges - Autres
41160071	Autres charges - Autres 2				
REP1214	Revenus terminaisons voix	317141	Reversement terminaisons voix nationale fixe	31714110	Reversement terminaisons voix nationale fixe
				31714111	Cut-off, Reversement terminaisons voix nat fixe
		317142	Reversement terminaisons voix nationale mobile	31714210	Reversement terminaisons voix nationale mobile
				31714211	Cut-off, Reversement terminaisons voix nat mobile
317143	Reversement terminaisons voix internationale	31714310	Reversement terminaisons voix internationale		
		31714311	Cut off Reversement terminaisons voix int		

REP1215	Connectivité accès réseau	411111	Connectivité accès réseau clients entreprise	41111110	Circuits d'accès - DSL
				41111120	Circuits d'accès - Business everywhere
				41111130	Circuits d'accès - Channelized
				41111140	Accès Voix - Abonnement
				41111143	Accès Voix - Accès au service
				41111151	Dial circuits - usage
				41111153	Dial circuits - fix
		41111170	Connectivité clients entreprise - Autres		
		411130	xDSL / Fibre - Boucle locale dégroupée	41113011	xDSL - Boucle locale dégroupée - Abonnement
				41113012	xDSL - Boucle locale dégroupée - Abonnement 2
				41113013	xDSL - Boucle locale dégroupée - Accès au service
				41113014	xDSL - Boucle locale dégroupée - Abonnement 3
				41113015	xDSL - Boucle locale dégroupée - Abonnement 4
				41113016	xDSL - Boucle locale dégroupée - Abonnement 5
				41113017	xDSL - Boucle locale dégroupée - Abonnement 6
		411140	xDSL / Fibre - Boucle locale non dégroupée	41114011	Boucle locale non dégroupée - Abonnement
				41114013	Boucle locale non dégroupée - Accès au service
				41114015	Boucle locale non dégroupée - Abonnement 2
				41114016	Boucle locale non dégroupée - Abonnement 3
				41114017	Boucle locale non dégroupée - Abonnement 4
				41114018	Boucle locale non dégroupée - Abonnement 5
		411150	Connectivité client	41115010	versements opérateurs
		411160	Achats autres services opérateurs pour revente	41116010	Achats autres serv op pr revente-Voix
41116020	Achats autres serv op pr revente-Mobilité				
41116030	Achats autres serv op pr revente-Réseau				
41116040	Achats autres serv op pr revente-Conference				
41116050	Achats autres serv op pr revente-Conference				
41116070	Achats autres serv op pr revente-Autres				
REP1220	Coûts des équipements clients et autres biens vendus	384100	Prod immobilisée - Stocks d'équipements à louer	38410010	Production immobilisée - Stock équipements à louer
		441100	Stocks: Coût des équipements vendus/loués	44110010	Achats biens stockés - Terminaux
				44110011	Achats biens stockés - Composants
				44110020	Terminaux - Entrées fournisseurs
				44110021	Terminaux - Sorties pour vente
				44110022	Terminaux - Sorties pour production
				44110023	Terminaux - Ecart d'inventaire
				44110024	Terminaux - Ecart de valorisation
				44110025	Terminaux - Récupération équipements
				44110026	Terminaux - Sorties pour destruction
				44110027	Terminaux - Entrées autres
				44110028	Terminaux - Sorties autres
				44110099	Terminaux - IPV
		441700	Stocks: Coût des autres produits vendus	44170010	Achats biens stockés - Autres biens vendus
				44170020	Autres biens vendus - Entrées fournisseurs
				44170021	Autres biens vendus - Sorties pour vente
				44170022	Autres biens vendus - Sorties pour production
				44170023	Autres biens vendus - Ecart d'inventaire
				44170024	Autres biens vendus - Ecart de valorisation
				44170025	Autres biens vendus - Récupération équipements
				44170026	Autres biens vendus - Sorties pour destruction
				44170027	Autres biens vendus - Entrées autres
				44170028	Autres biens vendus - Sorties autres
44170041	Scratch cards - Sorties pour vente				
44170043	Scratch cards - Ecart d'inventaire				
44170044	Scratch cards - Ecart de valorisation				
44170046	Scratch cards - Sorties pour destruction				
44170047	Scratch cards - Entrées autres				
44170048	Scratch cards - Sorties autres				
44170070	Achats encours de production - Autres B&S vendus				
44170080	Coût des encours de production - Autres B&S vendus,				
44170081	Coût des encours de production - Autres B&S vendus,				
449110	Var prov sur stocks - Equipements vendus	44911010	Var prov sur stocks - Terminaux		
449170	Var prov sur stocks - Autres B&S vendus	44917010	Var prov sur stocks - Autres B&S vendus		
		44917020	Var prov sur stocks - Scratch cards		

REP1223	Redevances applications smartphone	411720	Redevances applications smartphones	41172010	Redevances applications smartphones
REP1224	Terminaux : maintenance et réparation	412200	Terminaux : Maintenance et réparation	41220010	Terminaux : Maintenance et réparation 1
				41220011	Terminaux : Maintenance et réparation 2
				41220012	Terminaux : Maintenance et réparation 3
REP1225	Commissions	413200	Commission de ventes sur recharges	41320010	Commissions de ventes sur recharges
				41320011	Commissions de ventes sur recharges 2
				41320012	Commissions de ventes sur recharges 3
		413700	Commission de ventes autres	41370010	Commissions 1
				41370011	Commissions 2
				41370012	Commissions 3
				41370013	Commissions 4
				41370014	Commissions 5
				41370015	Commissions 6
				41370016	Commissions 7
				41370017	Commissions 8
				41370018	Commissions 9
				41370019	Commissions 10
				41370020	Commissions 11
				41370021	Commissions 12
				41370022	Commissions 13
				41370023	Commissions 14
41370070	Autres commissions				
41370071	Autres commissions 2				
REP1227	Coûts contenus	411710	Achats aux éditeurs de contenus - Charge	41171010	Droits d'auteurs sur achats de contenus revendus
				41171020	Achats aux éditeurs de contenus - Charge
				41171021	Achats aux éditeurs de contenus - Charge 2
		441500	Stocks: Coût des contenus diffusés	41171022	Achats aux éditeurs de contenus - Charge 3
				44150010	Achats stockés - contenus
				44150020	Contenus - Entrées
				44150021	Contenus diffusés
44150024	Contenus - Ecarts de valorisation				
44150026	Contenus non diffusés				
449150	Var prov sur stocks - Contenus diffusés	44915010	Var prov sur stocks - Contenus		
REP1228	Revenus contenus	317171	Prestations d'édition de contenus	31717110	Prestations d'édition de contenus
				31717111	Cut-off, prest d'édition de contenus
REP1230	Achat pour revente	411730	Coûts de construction pour revente - Réseaux FTTx	41173010	Coûts de construction pour revente - Réseaux FTTx
				41177050	Achats d'équipements et travaux (-> 2020.01)
		411770	Achats/Revers autres services	41173110	Coûts de construction pour revente - Build to Suit Mobile
				41177010	Autres charges - Achats autres services
				41177011	Autres charges - Achats autres services 2
				41177012	Autres charges - Achats autres services 3
				41177013	Autres charges - Achats autres services 4
				41177014	Autres charges - Achats autres services 5
				41177015	Autres charges - Achats autres services 6
				41177016	Autres charges - Achats autres services 7
				41177020	Autres charges - Achat hébergement client
41177030	Achats Pages Jaunes				
41177040	Autres charges - Achat autorisation				
41177055	Achats d'équipements et services d'installation (hors				
41177056	Achats services de maintenance				
REP1235	Provisions clients	461100	Pertes réalisées sur créances clients	46110010	Pertes réalisées sur créances clients
				46110011	Pertes réalisées sur créances clients 1
		469100	Var prov sur clients - Statistique	46910010	Var prov sur clients - Statistique
				46910020	Var prov sur clients - Statistique 2
				46910030	Var prov sur clients - Statistique 3
		469200	Var prov sur clients - Individuelle	46920010	Var prov sur clients - Individuelle 1
				46920020	Var prov sur clients - Individuelle 2
				46920030	Var prov sur clients - Individuelle 3
				46920040	Var prov sur clients - Individuelle 4
				46920050	Var prov sur clients - Individuelle 5
				46920060	Var prov sur clients - Individuelle 6
				46920070	Var prov sur clients - Individuelle 7
		469800	Var prov sur clients - Risque de crédit attendu	46980010	Var prov pour pertes attendues des créances clients
		476300	Pertes sur actif sur contrat	47630010	Pertes sur actif sur contrat
479300	Var prov sur actif sur	47930010	Var prov sur actif sur contrat		
576300	Pertes réalisées sur créances étalées	57630010	Pertes réalisées sur créances étalées		
576500	Pertes réalisées sur créances location	57650010	Pertes réalisées sur créances location financement		
579300	Var prov sur créances avec paiements échelonnés	57930010	Var prov sur créances sur paiements échelonnés		
579500	Var prov sur créances location financement	57950010	Var prov sur créances sur location financement		
REP1236	Produits sur créances clients et intérêt de retard	377100	Intérêts de retard sur créances clients	37710011	Intérêts de retard sur créances clients 1
				37710012	Intérêts de retard sur créances clients 2
				37710013	Intérêts de retard sur créances clients 3
		377600	Produits sur créances clients amorties	37760010	Produits sur créances clients amorties
				37760011	Produits sur créances clients amorties 2
				37760020	RetourA MeilleureFortuneS/AbandonCréancesAntérieur
37760021	RetourA MeilleureFortune/abandonCréancesAntérieur2				

REP1310	Rémunérations	421100	Salaires et traitements (hors PV)	42110010	Salaires et appointements		
				42110011	Salaires et appointements expatriés		
				42110020	Heures supplémentaires		
				42110025	Prime de nuit et horaires décalés		
				42110030	Primes sur ventes		
				42110031	Primes sur ventes 2		
				42110032	Primes sur ventes 3		
				42110035	Primes sur ventes - Var Prov		
				42110040	Autres primes et indemnités		
				42110045	Autres primes et indemnités - Var Prov		
				42110051	Salaires et appointements - Var Prov		
				42110052	Heures supplémentaires - Var Prov		
				42110054	Challenges commerciaux - Récompenses		
				42110055	Avantages en Nature - Véhicule		
				42110056	Avantages en Nature - Téléphones Fixes & Mobiles		
				42110057	Avantages en Nature - Logement & Autres		
				42110059	Avantages en Nature - Particip.de l'employé (prod)		
				42110060	Congés payés		
				42110065	Temps libre payé 1		
				42110066	Temps libre payé 2		
				42110071	Autres types de contrats de travail		
				42110075	Indemnités de stage		
				42110077	Autres rémunérations 1		
				42110078	Autres rémunérations 2		
				42110079	Autres rémunérations 3		
				42110080	Salaires retenus		
				421300	Part Variable	42130010	Bonus / Part variable 1
						42130020	Bonus / Part variable 2
						42130030	Bonus / Part variable 3
						42130031	Bonus / Part variable 4
						42130032	Bonus / Part variable 5
						42130051	Bonus / Part variable - var prov 1
						42130052	Bonus / Part variable - var prov 2
		42130053	Bonus / Part variable - var prov 3				
		42130060	Autres parts variables				
		421350	Intéressement			42135010	Intéressement
				42135050	Intéressement - FNP		
		REP1311	Charges sociales sur rémunérations	421610	Charges sociales, hors retraite	42161010	Cotisations sociales s/salaires provisionnés
						42161020	Cotisations sociales s/bonus&primes provisionnés
						42161040	Charges sociales, var prov sur autres temps libres
						42161060	Cotisations sociales s/accident du travail
						42161071	Cotisations sociales 1
						42161072	Cotisations sociales 2
						42161073	Cotisations sociales 3
42161074	Cotisations sociales 4						
42161075	Cotisations sociales 5						
42161076	Cotisations sociales 6						
42161077	Cotisations sociales 7						
42161078	Cotisations sociales 8						
42161079	Cotisations sociales 9						
42161080	Cotisations sociales 10						
42161081	Cotisations sociales 11						
421630	Régimes de retraite à cotisations définies					42163010	Régimes de retraite à cotisations définies
						42163020	Régimes de retraite à cotisations définies 2
				42163030	Régimes de retraite à cotisations définies 3		
				42163050	Régimes de retraite à cotisations définies - FNP		
421640	Cotis lib au rég de retraite des fonctionnaires			42164010	Cotis lib au rég de retraite des fonctionnaires		

REP1312	Provision congés payés (charges sociales comprises)	421680	Charges sociales, var provision sur congés payés	42168010	Charges sociales, var provision sur congés payés		
				42168020	Charges sociales, var provision sur congés payés 2		
		421800	Var provision congés payés	42180060	Var provision congés payés		
				42180061	Var provision temps libres payés 1		
				42180062	Var provision temps libres payés 2		
REP1313	Autres frais de personnel	421650	Taxes assises sur les salaires	42165011	Taxes assises sur les salaires 1		
				42165012	Taxes assises sur les salaires 2		
				42165013	Taxes assises sur les salaires 3		
				42165014	Taxes assises sur les salaires 4		
				42165015	Taxes assises sur les salaires 5		
				42165051	Taxes assises sur salaires - Var Prov 1		
				42165052	Taxes assises sur salaires - Var prov 2		
				42165053	Taxes assises sur salaires - Var prov 3		
				42165054	Taxes assises sur salaires - Var prov 4		
				42165055	Taxes assises sur salaires - Var prov 5		
				42165060	Taxes assises sur salaires- Allocation logement		
				42165065	Taxes assises sur salaires - Versement transport		
				421700	Autres indemnités & avantages à CT	42170021	Avantages aux salariés CT légaux et obligatoires
						42170022	Avantages aux salariés CT protection&santé légales
						42170024	Avantages sociaux - Autres charges de restauration
		42170025	Avantages sociaux - Tickets restaurants				
		42170026	Avantages sociaux - Autres				
		42170030	Produits divers sur personnel				
		42170031	Produits de la restauration				
		42170040	Abondement de l'entreprise				
		42170052	Accidents du travail - CT				
		42170053	Médecine du travail, autres service médical				
		42170054	Capital décès				
		42170055	Comités d'établissement & autres fonds sociaux				
		42170061	Indemnité de transport				
		42170062	Indemnités liées à la mobilité				
		42170063	Indemnités liées à la mobilité externe				
		42170065	Autres indemnités				
		42170070	Autres avantages aux salariés CT				
		42170075	Autres avantages aux salariés CT-ExerciceAntérieur				
		42170080	Var des avantages aux salariés étalés				
		423000	Autres Ind de FdC, plans à	42300060	Autres ind de FdC, plans à LT - Réal		
		423500	Congés de fin de carrière -	42350021	Congés fin de carrières - Réal		
		423700	Ind de FdC, autres hors restruct - Réal	42370011	Ind de FdC, autres hors restruct - Réal		
		425000	Avantages post à l'emploi - Réal	42500022	AvantagesPostEmploiLT-PrestDéfinies(ACO) - Real		
				42500023	Bénéfices de fonds sociaux aux retraités - Real		
				42500030	Indemnité de retraite - Réal		
				42500050	Régime chômage auto-assuré - Réal		
				42500060	AvantagPostEmploiLT-Couverture médicale-Réal		
				42500070	Autres avantages post à l'emploi - Réal		
				426000	Autres avantages à LT - Réal	42600020	Temps libres LT - Real
		42600030	Médailles du travail&autr.avantagesLT - Réal				
		42600052	Rentes accidents du travail - Réal				
		482300	Autres Ind de FdC, plans à LT - Var Prov	48230060	Autres Ind de FdC, plans à LT - Var Prov		
		482350	Congés fin de Carrière, plans à LT - Var Prov	48235021	Congés Fin de Carrière - Var Prov		
		482370	Ind de FdC, autres hors restruct - Var prov	48237011	Ind de FdC, autres hors restruct - Var prov		
		482500	Avantages post à l'emploi - Var prov	48250021	Av Post Emploi LT - Prest Définies AFO - Var prov		
				48250022	Av PostEmploi LT - Prest Définies AFO-TM- Var prov		
				48250025	Av Post Emploi LT - Prest Définies ACO - Var prov		
				48250026	Av PostEmploiLT - Prest Définies ACO -TM- Var prov		
				48250030	Indemnité de retraite - Var prov		
				48250050	Régime chômage auto-assuré - Var prov		
48250060	Av Post Emploi LT - Couverture médicale - Var Prov						
48250070	Autres avantages post à l'emploi - Var prov						
482600	Autres avantages à LT - Var prov	48260020	Autres temps libres LT - Var prov				
		48260025	Autres temps libres LT -Contrib Soc - Var prov				
		48260050	Congés maladie&accidents du travail LT - Var prov				
		48260060	Médailles du travail&autr.avantagesLT - Var prov				
482700	Autres R&C sur personnel, var prov	48270010	Risques et litiges salariés, var prov				
		48270050	Risques charges sociales, var prov				
482900	Amort écarts actuariels sur avantages à LT	48290010	Amort écarts actuariels sur avantages à LT				

REP1314	Participation	421500	Participation des salariés	42150010	Participation des salariés
		421620	Contrib. sociales s/ participation des salariés	42162010	Contrib. Soc. s/ participation des salariés
REP1315	Rémunération en action	424100	ORP - Part monétaire	42410010	ORP - Part monétaire
		424200	AGA - Plans monétaires	42420010	AGA - Plans locaux monétaires
		424620	Cotisations sociales sur	42462010	Cotisations sociales sur plans locaux AGA
		424810	ORP - Part capitaux	42481010	ORP - Part capitaux propres
		424820	AGA - Plans capitaux	42482010	AGA - Plans locaux capitaux propres
REP1319	Frais de personnel capitalisés	382000	Production immobilisée - Personnel	38200010	Production immobilisée - Personnel (ch directes)
				38200020	Production immobilisée - Personnel (ch indirectes)
REP1321	Redevances de fréquence	436000	Redevances de fréquences	43600010	Redevances de fréquences
				43600011	Redevances de fréquences - concession de canaux
				43600012	Redevances de fréquences - autorisation lignes radio
REP1329	Autres impôts & taxes d'exploitation	431000	Taxe professionnelle	43100010	Taxe professionnelle
				431500	Contribution économique territoriale
		432000	Taxes foncières	43150011	Contribution économique territoriale 2
				43200010	Taxes foncières 1
				43200011	Taxes foncières 2
				43200012	Taxes foncières 3
		43200013	Taxes foncières 4	43200010	Taxes foncières 4
				433000	Taxes sur services
		434000	Taxes sur équipements réseaux	43400010	Taxes sur équipements réseaux 1
				43400011	Taxes sur équipements réseaux 2
		437000	Autres taxes, hors taxes s/ salaires	43700011	Impôts & Taxes (hors IS) 1
				43700012	Impôts & Taxes (hors IS) 2
				43700013	Impôts & Taxes (hors IS) 3
				43700014	Impôts & Taxes (hors IS) 4
				43700015	Impôts & Taxes (hors IS) 5
				43700016	Impôts & Taxes (hors IS) 6
				43700019	Dégrèvements d'impôts & taxes autres que IS (prod)
				43700021	TVA non récupérable 1
				43700022	TVA non récupérable 2
				43700023	TVA non récupérable 3
				43700024	TVA non récupérable 4
				43700041	Taxes sur contenus 1
				43700042	Taxes sur contenus 2
				43700054	Taxes sur ventes (organic,...)
				43700056	Taxe sur les véhicules
				43700058	Droits de douane
				43700061	Droits d'enregistrements et de mutation 1
				43700062	Droits d'enregistrements et de mutation 2
				43700063	Droits d'enregistrements et de mutation 3
				43700065	Droits de timbres 1
		43700066	Droits de timbres 2		
		43700067	Autres droits d'enregistrement et de timbre		
		43700070	Autres impôts & taxes (hors IS)		
43700075	Autres impôts & taxes (hors IS)-ExercicAntérieurs				
43700081	Pénalités & amendes fiscales et sociales 1				
43700082	Pénalités & amendes fiscales et sociales 2				
483000	R&C sur impôts & taxes d'exploitation, var prov	48300010	R&C sur impôts & taxes d'exploitation, var prov 1		
		48300020	R&C sur impôts & taxes d'exploitation, var prov 2		

REP1330	Accès, backbone et satellite	411110	Circuits d'accès PDH	41111011	Liaisons Louées Lignes & Circuits - Abonnement		
				41111012	Liaisons Louées Lignes & Circuits - Abonnement 2		
				41111013	Liaisons Louées Lignes & Circuits - Accès service		
				41111021	LL RAN 2G ABIS - abonnement		
				41111023	LL RAN 2G ABIS - accès		
				41111025	LL RAN 3G lu - abonnement		
				41111027	LL RAN 3G lu - accès		
				41111028	LL LTE - abonnement		
				41111029	LL LTE - accès		
				41111031	LL RAN temporaires - abonnement		
				41111033	LL RAN temporaires - accès		
				41111035	Autres Liaisons RAN - abonnement		
				41111037	Autres Liaisons RAN - accès		
				41111061	Connectivité Internet		
				41111071	Autre accès national - Connexion clients		
				41111073	Autre accès national - Accès radio		
				41111077	Circuits d'accès PDH - Autres charges		
				41111080	Circuits d'accès PDH - Pénalités		
				411210	Backbone national - cœur	41121010	Transit commuté national
						41121020	Opérateurs: backbone national, usage interne
		41121025	Interconnection voix - abonnement				
		41121026	Interconnection voix - accès				
		41121031	Signalisation core network - abonnement				
		41121033	Signalisation core network - accès				
		41121041	Liaisons NSS 2mbt/s - abonnement				
		41121043	Liaisons NSS 2mbt/s - accès				
		41121045	Liaisons NSS VPNHD 155 - abonnement				
		41121047	Liaisons NSS VPNHD 155 - accès				
		41121051	Réseau de transit NSS dédié datas - abonnement				
		41121053	Réseau de transit NSS dédié datas - accès				
		41121055	Liaisons NSS SMHD - abonnement				
		41121057	Liaisons NSS SMHD - accès				
		41121061	Liaisons NSS ACR OTN - abonnement				
		41121063	Liaisons NSS ACR OTN - accès				
		41121065	Backbone NSS data - abonnement				
		41121067	Backbone NSS data - accès				
		41121071	Autres liaisons NSS - abonnement				
		41121073	Autres liaisons NSS - accès				
		41121075	Backbone national - Autre				
		41121076	Autres charges autres lignes NSS				
		41121077	Autres charges - Ligne fibre optique				
		41121080	Pénalités sur achat backbone national				
		41121090	Rabais, remises & ristournes sur backbone national				
		411220	Backbone national - agrégation	41122021	LL RAN 2G ATER - abonnement		
				41122023	LL RAN 2G ATER - accès		
				41122031	LL RAN 3G lub - abonnement		
				41122033	LL RAN 3G lub - accès		
				41122041	Liaisons RAN SMHD - abonnement		
		41122043	Liaisons RAN SMHD - accès				
		411300	Backbone international	41130011	Backbone international - abonnement		
				41130012	Backbone international - accès service		
				41130013	Backbone international - location circuits		
				41130014	Backbone international - Transit hard patched		
				41130015	Backbone international - Pénalités		
				41130016	Backbone international - Autres charges		
				41130020	Connectivité IP - International		
41130031	Autres BB international - Abonnement						
41130033	Autres BB international - Frais d'accès						
41130040	Autres BB international - Pénalités						
41130050	Câbles sous-marins						
41130060	Backbone international - usage interne						
41130070	Autres charges BB international						
411350	Achat capacité satellite	41135010	Transmissions Satellites				

REP1331	Réseau : Exploitation & maintenance	412110	Réseau : Intervention sur site - Client & Réseau	41211010	Installation résidentielle - Etudes techniques		
				41211011	CPE Passerelle Résidentielle Installation -SvcExt.		
				41211012	CPE Passerelle Résidentielle Installation -Equipmt		
				41211018	Autres coûts d'installation		
		412115	Réseau : Déploiement (incl. activation client)	41211510	Réseau : Déploiement (hors interv.)		
		412130	Réseau : Supervision et maintenance	41212021	Maint. autr.équip&infrastruct-Réseau-SvcesExt 2 (->		
				41212022	Maint. autr.équip&infrastruct-Réseau-SvcesExt 3 (->		
				41212023	Maint. autr.équip&infrastruct-Réseau-SvcesExt 4 (->		
				41212024	Maint. autr.équip&infrastruct-Réseau-SvcesExt 5 (->		
				41212025	Maint. autr.équip&infrastruct-Réseau-SvcesExt 6 (->		
				41212026	Maint. autr.équip&infrastruct-Réseau-SvcesExt 7 (->		
				41212027	Maint. autr.équip&infrastruct-Réseau-SvcesExt 8 (->		
				41212028	Maint. autr.équip&infrastruct-Réseau-SvcesExt 9 (->		
				41212029	Maint. autr.équip&infrastruct-Réseau-SvcesExt 10 (->		
				41212031	Maint. équip&infrastr-Réseau Mobile-SvcesExt 1 (->		
				41212032	Maint. équip&infrastr-Réseau Mobile-SvcesExt 2 (->		
				41213001	Maintenance sur sites clients		
				41213002	Maintenance de sites mobiles		
				41213003	Maintenance équip d'infrastruct réseau		
				41213004	Maintenance équips d'énergie		
				41213005	Maintenance équips de climatisation		
				41213006	Maintenance équip d'infrastruct réseau 2		
				41213007	Maintenance équip d'infrastruct réseau 3		
				41213008	Maintenance équip d'infrastruct réseau 4		
				41213010	Réseau: Réparation des cartes		
				41213011	Réparation équip d'infrastruct réseau		
				41213012	Réparation équips d'énergie		
				41213013	Réparation équips de climatisation		
				41213014	Support technique et réparation éqpts réseau - Autres		
				41213021	Entretien et exploitation sites mobiles		
				41213022	Entretien et exploitation sites réseau - Autres		
				41213023	Démantèlement&enlèvement d'install techn réseau		
				41213025	Entretien et exploitation sites réseau - Autres 2		
				41213026	Entretien et exploitation sites réseau - Autres 3		
				41213027	Entretien et exploitation sites réseau - Autres 4		
				41217022	Démantèlement&enlèvement d'install techniq-Réseau 2 (->		
				41217031	Réseau : entretien et exploitation sites mobiles 2 (->		
				41217032	Réseau : entretien et exploitation sites mobiles 3 (->		
				412140	Réseau : Gestion des équipements actifs	41214010	Réseau : Gestion des équipements actifs
				412150	Réseau : Gestion des équipements passifs &	41215010	Réseau : Gestion des équipements passifs & autres services
				412160	Réseau: Energie	41216012	Electricité - Réseau
		41216013	Gaz - Réseau				
		41216015	Fuel - Réseau				
		41216016	Autres énergies - Réseau				
		414210	Réseau : Etudes & conseil	41421010	Conseil & dvts Réseau - Etudes		
				41421020	Conseil & dvts Réseau - Régies		
				41421021	Conseil & dvts Réseau - Régies 2		
41421030	Conseil & dvts Réseau - Forfaits						
41421031	Conseil & dvts Réseau - Forfaits 2						
41421070	Conseil & dvts Réseau - Autres						
412300	PFS : Exploitation & Maintenance, Support fournisseur et PaaS			41230030	PFS : Maintenance, Support frns et PaaS		
414230	PFS : Etudes &	41230050	PFS : Sous-Traitance d'Exploitation des PFS				
		41230051	PFS : Sous-Traitance d'Exploitation des PFS 2				
41423070	PFS : Autres études & développements	41230700	PFS : Autres études & développements				
REP1333	IT applications & progiciels : Exploitation & maintenance	412420	Application IT : Maintenance hors SaaS	41242010	Application IT : Maintenance - autres		
				41242030	Application IT : Droit d'usage licences informatiques		
				41242040	Application IT : Maintenance applicative, services		
				41242041	Maintenance applicative - Svces ext 2		
				41242042	Maintenance applicative - Svces ext 3		
				41242043	Maintenance applicative - Svces ext 4		
				41242044	Maintenance applicative - Svces ext 5		
				41242045	Maintenance applicative - Svces ext 6		
				41242046	Maintenance applicative - Svces ext 7		
		412425	Application IT : SaaS	41242510	Application IT : SaaS		
		414240	Application IT : Etudes & développements	41424040	Applications IT : développements		
41424041	Applications IT : développements 2						
41424070	Application IT : Autres études & développements	41424070	Application IT : Autres études & développements				

REP1334	Infrastructure : Exploitation & maintenance	412430	Infrastructure IT : Maintenance serveurs et	41243010	Infrastructure IT : Maintenance serveurs et stockage				
				41243020	Infrastructure IT : Maintenance logiciels				
		412435	Infrastructure IT : Exploitation & maintenance	41243530	Infrastructure IT : Expl & maintenance desktops				
				41243540	Infrastructure IT : Ss-traitance desktops				
		412440	Infrastructure IT : Exploitation & hébergement serveurs et stockage	41244010	Infrastructure IT : Hébergement serveurs et stockage				
				41244011	Infrastructure IT : Hébergement serveurs et stockage 2				
				41244020	Informatique : sous traitance des data centers 2				
			41244030	Infrastructure IT : Sous-traitance exploitation serveurs					
REP1339	Achats externes capitalisés	381000	Production immobilisée - Biens et services	38100010	Production immobilisée -Biens et services (ch dir)				
				38100020	Production immobilisée -B &serv (aut ch indir)				
				38100030	Production immobilisée -B &serv (ch indir sur sal)				
				38100040	Prod immo -B&S (quote part Personnel vendeur)				
REP1341	Loyers immobiliers	412511	Immobilier: Loyers sites réseau	41251110	Loyers sites réseau				
				41251111	Loyers sites réseau 4				
				41251120	Loyers sites réseau 2				
				41251121	Loyers sites réseau 5				
				41251122	Loyers sites réseau 6				
				41251123	Loyers sites réseau 7				
				41251124	Loyers sites réseau 8				
				41251125	Loyers sites réseau 9				
				41251126	Loyers sites réseau 10				
				41251130	Loyers sites réseau 3				
		412514	Immobilier: Loyers des boutiques	41251410	Loyers des boutiques				
				41251420	Loyers des boutiques 2				
		412517	Immobilier: Loyers immobiliers, autres	41251725	Loyers des sites informatiques				
				41251770	Autres loyers immobiliers				
				41251771	Autres loyers immobiliers 2				
		41251772	Autres loyers immobiliers 3						
REP1349	Autres charges immobilières	412570	Immobilier: Expl & maintenance	41257011	Eau - Hors réseau				
				41257012	Electricité - HorsRéseau				
				41257013	Gaz - Hors Réseau				
				41257015	Fuel - Hors Réseau				
				41257016	Autres énergies - Hors Réseau				
				41257017	Autr.fournitur.&servicesLiésAuxBâtiment-HorsRéseau				
				41257018	Autr.fournitur.&servicesLiésAuxBâtiment-HorsRéseau 2				
				41257019	Autr.fournitur.&servicesLiésAuxBâtiment-HorsRéseau 3				
				41257030	Maintenance Immobilier (hors réseau)-SvcesExternes				
				41257031	Maintenance Immobilier (hors réseau)-Equipement				
				41257032	Maintenance Immobilier (hors réseau)-Equipement 2				
				41257040	Réparations Immobilier (hors réseau)-SvcesExternes				
				41257041	réparations Immobilier (hors réseau)-Equipement				
				41257042	Réparations Immobilier (hors réseau)-Equipement 2				
				41257051	Nettoyage des locaux				
				41257052	Nettoyage des locaux 2				
				41257053	Surveillance et gardiennage des locaux				
				41257060	Charges locatives 1				
				41257061	Charges locatives 2				
				41257063	Charges locatives 3				
				REP1352	Intérim	417200	Intérim	41720010	Intérim 1
								41720020	Intérim 2
								41720030	Intérim 3
REP1355	Honoraires juridiques, fiscaux et audit	414610	Services & honoraires juridiques et sociaux	41461010	Serv&honoraires juridiq&sociaux -Actes&contentieux				
				41461020	Honoraires de notaires				
				41461070	Services&honoraires juridiques et sociaux - Autres				
		414620	Services & honoraires	41462010	Services & honoraires fiscaux				
		414650	Services & honoraires	41465010	Services & honoraires Audit interne				
		414661	Honoraires certification des comptes	41466110	Honoraires certification des comptes				
414662	Honoraires audit des engagements de retraite	41466210	Honoraires audit des engagements de retraite						
414667	Autres missions accessoires de l'audit	41466710	Autres missions accessoires de l'audit						
REP1358	Autres conseil et assistance	414670	Conseil en stratégie	41467010	Conseil en stratégie				
				414690	Assistance externe				
				41469010	Assistance externe - Régies autres				
				41469020	Assistance externe - Forfaits autres				
		414710	Autres conseils et études	41471010	Etudes à caractère général				
				41471070	Honoraires autres consultings 1				
				41471071	Honoraires Autres Consultings 2				

REP1359	Autre sous-traitance	414720	Autre sous-traitance	41472010	Sous-trait. encaissement, facturation et recouvrement				
				41472011	Frais liés aux opérations de titrisation				
				41472020	Honoraires et Frais de recrutement				
				41472030	Editique				
				41472040	Prestation de chargement navires				
				41472070	Autres sous-traitances				
				41472071	Autres sous-traitances 2				
				41472072	Autres sous-traitances 3				
REP1361	Formation	417300	Formation	41730010	Formation 1				
				41730020	Formation 2				
REP1362	Mission et réception	417100	Mission / réception	41710011	FraisDéplacementNal-Hébergement				
				41710012	FraisDéplacementNal-Avion, Train, LocationVoiture				
				41710013	FraisDéplacementNal-Indemn.km&fraisVoiturePerso1				
				41710014	FraisDéplacementNal-Indemn.km&fraisVoiturePerso2				
				41710015	FraisDéplacementNal-Repas				
				41710016	FraisDéplacementNal-Taxi				
				41710017	FraisDéplacementNal-Divers				
				41710021	FraisDéplacementIntern'al-Hébergement				
				41710022	FraisDéplacementIntern'al-Avion, Train, LocVoiture				
				41710023	FraisDéplacementIntern'al-Indemn.km&fraisVoitPerso				
				41710025	FraisDéplacementIntern'al-Repas				
				41710026	FraisDéplacementIntern'al-Taxi				
				41710027	FraisDéplacementIntern'al-Divers				
				41710030	Frais Déplacement-Divers 2				
				41710031	Frais Déplacement-Divers 3				
				41710032	Frais Déplacement-Divers 4				
				41710050	Frais de déplacement - Réceptions				
				REP1363	Véhicules	412610	Véhicules: Loyers	41261000	Loyers véhicules
								41261010	Loyers véhicules 2
								41261011	Loyers véhicules 3
412670	Véhicules: Expl & maintenance	41267010	Maintenance&Réparation de Véhicules-Equipements						
		41267011	Maintenance&Réparation de Véhicules-SvcesExternes						
		41267012	Maintenance&Réparation de Véhicules-Equipements 2						
		41267020	Carburant pour véhicules						
		41267021	Carburant pour véhicules 2						
REP1364	Frais de télécommunications	417400	Frais de télécommunication internes	41740010	Frais de télécommunications fixes				
				41740020	Frais de télécommunications mobiles				
				41740030	Frais de télécommunications teletravail				
				41740040	Frais de télécommunications audio & conference				
				41740070	Autres frais de télécommunications internes				
REP1365	Frais postaux	417710	Frais postaux	41771010	Frais postaux				
				41771011	Frais postaux 2				
				41771012	Frais postaux 3				
				41771013	Frais postaux 4				
				41771014	Frais postaux 5				
REP1366	Primes d'assurance	417720	Primes d'assurance	41772010	Primes d'assurance - Locaux				
				41772020	Primes d'assurance - Véhicules				
				41772021	Primes d'assurance - Véhicules 2				
				41772050	Primes d'assurance - Responsabilité civile				
				41772051	Primes d'assurance - Responsabilité civile 2				
				41772070	Primes d'assurance - Autres				
				41772071	Primes d'assurance - Autres 2				
				41772072	Primes d'assurance - Autres 3				
REP1367	Services bancaires	417730	Services bancaires	41773010	Frais sur titres (achat, vente, garde)				
				41773020	Services bancaires - Garantie				
				41773070	Services bancaires - Autres				

REP1374	Publicité & Promotion	416130	Communication : Honoraires d'agences	41612010	Achats d'espaces pub - Honoraires (->2016.12)		
				41613010	Communication : Honoraires d'agence - création		
				41613020	Communication : Honoraires d'agence - média		
				41613030	Communication : Honoraires d'agence - hospitalité /		
				41613040	Communication : Honoraires d'agence - événementiel		
				41613070	Communication : Honoraires d'agence - autres		
		416140	Communication : Production de campagnes publicitaires	41673010	Relations presse (->2016.12)		
				41611010	Publicité - Création (->2016.12)		
				41611020	Publicité - Création 2 (->2016.12)		
				41611030	Publicité - Création 3 (->2016.12)		
				41611070	Publicité - Création 4 (->2016.12)		
		416147	Communication : Production d'autres contenus	41614010	Communication : Production de campagnes publicitaires		
				41614710	Communication : Brand-tracking et analyses		
				41614711	Communication : Brand-tracking et analyses		
				41614720	Communication : Production de contenus, on line et off		
		416160	Communication : Achats d'espace média	41672010	Média électroniques (->2016.12)		
				41674050	Publications externes (->2016.12)		
				41612020	Achats d'espaces pub - TV (->2016.12)		
				41612030	Achats d'espaces pub - Radio (->2016.12)		
				41612040	Achats d'espaces pub - Internet (->2016.12)		
				41612050	Achats d'espaces pub en extérieur (->2016.12)		
				41612060	Achats d'espaces pub - Magazines & journaux (-		
				41612071	Autres achats publicitaires 1 (->2016.12)		
				41612072	Autres achats publicitaires 2 (->2016.12)		
				41612080	Achats d'espaces pub - Cinéma (->2016.12)		
				41616010	Communication : Achats d'espace media, on line		
				41616020	Communication : Achats d'espace media, off line		
				41616021	Communication : Achats d'espace media, off line 2		
				41616022	Communication : Achats d'espace media, off line 3		
				41616023	Communication : Achats d'espace media, off line 4		
				41616024	Communication : Achats d'espace media, off line 5		
				41616025	Communication : Achats d'espace media, off line 6		
				41616026	Communication : Achats d'espace media, off line 7		
				416170	Communication : Sponsoring & partenariats, droits	41617010	Communication : Sponsoring & partenariats, droits
				416171	Communication : Hospitalité / Relations Publiques	41671110	Sponsoring (->2016.12)
		41617110	Communication : Hospitalité / Relations Publiques				
		41617111	Communication : Hospitalité / Relations Publiques 2				
		41617112	Communication : Hospitalité / Relations Publiques 3				
		41676010	Echantillons et gadgets promotionnels (->2016.12)				
		416172	Communication : Événementiel	41676020	Cadeaux à la clientèle (->2016.12)		
				41676030	Dons et pourboires (->2016.12)		
				41617210	Communication : Événementiel		
		416230	Marketing : Honoraires d'agences	41676070	Autres relations publiques et événementiels (->2016.12)		
				41676071	Autres relations publiques et événementiels 2 (-		
				41621050	Marketing direct / Communication - Honoraires (-		
				41623010	Marketing : Honoraires d'agences - marketing digital		
		416240	Marketing : Production de contenus	41623020	Marketing : Honoraires d'agences - événementiel et		
				41623021	Marketing : Honoraires d'agences - événementiel et		
				41621010	Mailing et autres coûts de Marketing direct (->2016.12)		
				41621071	Marketing Direct - Autres 1 (->2016.12)		
				41621072	Marketing Direct - Autres 2 (->2016.12)		
				41622010	Agencements points de vente (->2016.12)		
				41622020	Documentation commerciale (->2016.12)		
				41624010	Marketing : Marketing direct		
				41624020	Marketing : Documentation en points de vente		
				41624030	Marketing : Etudes de marché		
				41624040	Marketing : Achats de bases de données		
				41624050	Marketing : Production de tutoriels à usage clients		
				41624070	Marketing : Production de contenus autres		
				41677010	Etudes de marché (hors consulting) (->2016.12)		
		416270	Marketing : Événementiel et points de vente	41622015	Animation points de vente (->2016.12)		
41622030	Salons et expositions commerciales (->2016.12)						
41622040	Motivations commerciaux (->2016.12)						
41622060	Co-financements d'événements commerciaux (-						
41622070	Distribution marketing point de vente autres (->2016.12)						
41627010	Marketing : Événementiel et points de vente						
41627011	Marketing : Événementiel et points de vente 2						
41627012	Marketing : Événementiel et points de vente 3						
41627013	Marketing : Événementiel et points de vente 4						
41627014	Marketing : Événementiel et points de vente 5						
416715	Mécénat	41627015	Marketing : Événementiel et points de vente 6				
		41627016	Marketing : Événementiel et points de vente 7				
41671510	Mécénat						

REP1378	Sous-traitance des centres d'appels	414400	Sous-traitance support et services clients	41440010	Sous-traitance services clients - Front office 1
				41440020	Sous-traitance services clients - Front office 2
				41440030	Sous-traitance services clients - Back office 1
				41440040	Sous-traitance services clients - Back office 2
				41440041	Sous-traitance services clients - Back office 3
				41440050	Ss-traitance services clients-Front&Back office 1
				41440060	Ss-traitance services clients-Front&Back office 2
				41440070	Ss-traitance services clients - Autres 1
				41440080	Ss-traitance services clients - Autres 2
REP1390	Corporate and brand fees, revenus	371000	Corporate fees et red de marque, produit	37100010	Corporate fees, produit
				37100020	Redevances de marque, produit
REP1391	Corporate and brand fees, charges	471000	Corporate fees et red de marque, charge	47100010	Corporate fees, charge
REP1392	Autres consommations externes	384700	Prod immobilisée-Stocks matériels, pièces rechange	38470010	Prod immo - Stocks matériels, pièce de rechange
				412560	Immobilier: Redev pour occup du domaine public
		41256011	Redev pour occup du domaine public 2		
		41256012	Redev pour occup du domaine public 3		
		41256013	Redev pour occup du domaine public 4		
		41256014	Redev pour occup du domaine public 5		
		41256015	Redev pour occup du domaine public 6		
		41256016	Redev pour occup du domaine public 7		
		41256017	Redev pour occup du domaine public 8		
		41256018	Redev pour occup du domaine public 9		
		412710	Autres	41271070	Loyers des autres install/équipements
		412770	Autres install/équipements: Expl & maintenance	41277010	Achat d'autres biens et petit équipements
				41277020	Démantèlement&enlèvement d'installTechn-HorsRéseau
				41277030	Maintenance&réparations d'autr.install hors réseau
				41277031	Maint&rép d'autr.install hors réseau 1
				41277070	Autres install/équipements: Exploitation autres
				41277090	RRR sur achats non stockables
		417210	Mise à disposition de personnel	41721010	Mise à disposition de personnel - salaires
				41721011	Mise à disposition de personnel - salaires 2
				41721020	Mise à disposition de personnel - cotisat.sociales
				41721021	Mise à disposition de personnel - cotisat.sociales 2
				41721022	Mise à disposition de personnel - cotisat.sociales 3
				41721030	Mise à disposition de personnel - frais déplacement
		417500	Frais de transport	41750010	Frais de transport sur ventes
				41750020	Frais de transport sur achats
		417600	Frais de stockage	41760010	Coût de stockage - Locaux
				41760020	Coût de stockage - Préparation
		447000	Stocks: Coût des autres fournitures	44700010	Achats stockés - Matériel & équipement techniques
				44700020	Mat&Eq - Entrées fournisseurs
				44700021	Mat&Eq - Sorties pour vente
				44700022	Mat&Eq - Sorties pour production
				44700023	Mat&Eq - Ecarts d'inventaire
				44700024	Mat&Eq - Ecarts de valorisation
				44700025	Mat&Eq - Récupération équipements
				44700026	Mat&Eq - Sorties pour destruction
				44700027	Mat&Eq - Entrées autres
				44700028	Mat&Eq - Sorties autres
				44700030	Achats stockés - Autres fournitures
				44700040	Autres fournitures - Entrées fournisseurs
				44700041	Autres fournitures - Sorties pour vente
				44700042	Autres fournitures - Sorties pour production
				44700043	Autres fournitures - Ecarts d'inventaire
				44700044	Autres fournitures - Ecarts de valorisation
				44700045	Autres fournitures - Récupération équipements
				44700046	Autres fournitures - Sorties pour destruction
				44700047	Autres fournitures - Entrées autres
				44700048	Autres fournitures - Sorties autres
44700050	Stocks: Coûts des emballages perdus				
44700099	Stocks: Technical Account				
449700	Var prov sur stocks - Autres fournitures	44970010	Var prov sur stocks - Mat & Equip Tech		
		44970030	Var prov sur stocks - Autres Fournitures		
481000	R&C sur biens et services, var prov	48100020	Garantie clients, var prov		
		48100050	Risques sur achats B&S, var prov		
		48100051	Risques sur achats B&S, var prov 2		
		48100052	Risques sur achats B&S, var prov 3		
		48100060	Charges sur achats B&S, var prov		
		48100061	Charges sur achats B&S, var prov 2		
		48100062	Charges sur achats B&S, var prov 3		
		48100063	Charges sur achats B&S, var prov 4		
		48100064	Charges sur achats B&S, var prov 5		
		481100	Reprise de provision pour	48110010	Reprise de provision pour démantèlement

REP1395	Autres produits d'exploitation	317110	Prestations d'accès et backbone	31711010	Prestations d'accès et backbone
				31711011	Cut-off, Prestations d'accès et backbone
				31711050	Prestations d'accès et backbone 2
		317210	Prestations d'exploitation et maintenance réseau	31721010	Prestations d'exploitation et maintenance réseau
				31721011	Cut-off, prestation d'exploit & maintenance réseau
				31721020	Prestations d'exploitation et maintenance réseau 2
		317240	Prestations informatiques	31724010	Prestations informatiques
				31724011	Cut-off, prestations informatiques
				31724020	Prestations informatiques 2
		317250	Prestations immobilières	31725010	Prestations immobilières
				31725011	Cut-off, prestations immobilières
				31725014	Prestations immobilières 2
				31725015	Prestations immobilières 3
		31725016	Prestations immobilières 4	31725016	Prestations immobilières 4
		317260	Prestations véhicules	31726010	Prestations véhicules
				31726011	Cut-off, prestations véhicules
		317310	Commissions de distribution	31731010	Commissions de distribution
				31731011	Cut-off, commission de distribution
		317425	Conseils, études et développements R&D	31742510	Conseils, études et développements R&D
				31742511	Cut-off, Conseils, études et développements R&D
		317440	Prestations CRM&ADV	31744010	Prestations CRM&ADV
				31744011	Cut-off, prestations CRM&ADV
		317700	Autres revenus d'exploitation	31770010	Autres revenus d'exploitation
				31770011	Cut-off, Autres revenus d'exploitation
				31770020	Autres revenus d'exploitation 2
				31770021	Cut-off, Autres revenus d'exploitation 2
				31770030	Autres revenus d'exploitation 3
				31770031	Cut-off, Autres revenus d'exploitation 3
				31770050	Autres revenus d'exploitation 4
				31770055	Autres revenus d'exploitation 5
				31770056	Autres revenus d'exploitation 6
		31770057	Autres revenus d'exploitation 7	31770057	Autres revenus d'exploitation 7
		317800	Vente Droits d'usage Corporate solutions	31780010	Vente Droits d'usage Corporate solutions
				31780011	Cut-off, Droits d'usage Corporate solutions
		372000	Service Universel, produit	37200000	Service Universel, produit
		377200	Refacturation AGA:	37720010	Refacturation AGA: Refacturation
		377700	Autres produits d'exploitation	37770010	Subventions d'exploitation (produit)
				37770011	Subventions d'exploitation (produit) 2
				37770030	Abandon de créance obtenu
				37770060	Jetons de présence
				37770070	Produits de remboursements dommages
				37770071	Autres produits d'exploitation 1
				37770072	Autres produits d'exploitation 2
				37770073	Autres produits d'exploitation 3
				37770074	Autres produits d'exploitation 4
				37770075	Autres produits d'exploitation-ExercicesAntérieurs
				37770076	Autres produits d'exploitation 5
				37770077	Autres produits d'exploitation 6
				37770078	Autres produits d'exploitation 7
				37770079	Autres produits d'exploitation 8
				37770080	Autres produits d'exploitation 9
				37770081	Autres produits d'exploitation 10
37770082	Autres produits d'exploitation 11				
37770083	Autres produits d'exploitation 12				
37770084	Autres produits d'exploitation 13				
37770085	Autres produits d'exploitation 14				
37770086	Autres produits d'exploitation 15				
37770087	Autres produits d'exploitation 16				
388000	Production stockée - Charges incorporées	38800010	Production stockée - Biens		
		38800015	Production stockée - Biens - En-cours		
		38800020	Production stockée - Services		
		38800025	Production stockée - Services - En-cours		
389000	Production consommée, avantages en nature	38900010	Production consommée, avantages en nature		

REP1396	Autres charges d'exploitation	387000	Production immobilisée - Autres charges	38700010	Production immobilisée - Matériel productif
		38700070		38700070	Production immobilisée - Autres charges
		395610	Perte sur immo incorp -	39561010	Perte sur immo incorp - VNC
		395620	Perte sur immo corp - VNC	39562010	Perte sur immo corp - VNC
		396110	G/P de change sur créances clients - Réal	39611030	Gain de change sur créances clients - Réal
				39611040	Perte de change sur créances clients - Réal
		396180	G/P de change sur créances clients - N/Réal	39618030	Gain de change sur créances clients - N/Réal
				39618040	Perte de change sur créances clients - N/Réal
		396710	G/P de change sur autres créances non fin - Réal	39671030	Gain de change sur autr créances d'exploit - Réal
				39671040	Perte de change sur autr créances d'exploit - Réal
				39671050	Gain de change sur autres créances non fin - Réal
				39671060	Perte de change sur autres créances non fin - Réal
		396780	G/P de change sur autres créances non fin - N/Réal	39678030	Gain de change sur autr créanc d'exploit - N/Réal
				39678040	Perte de change sur autr créanc d'exploit - N/Réal
				39678050	Gain de change sur autr créances non fin - N/Réal
				39678060	Perte de change sur autr créanc non fin - N/Réal
		472000	Service Universel, charge -	47200000	Service Universel, charge - Réal
		476000	Pertes sur autres créances	47600010	Pertes sur autres créances non fin
		477100	Intérêts de retard sur fournisseurs, hors immo	47710011	Intérêts de retard sur fournisseurs, hors immo 1
				47710012	Intérêts de retard sur fournisseurs, hors immo 2
		477200	Refacturation AGA: Charge	47720010	Refacturation AGA: Charge
		477700	Autres charges d'expl	47770010	Subventions d'exploitations accordées
				47770030	Abandon de créance accordé
				47770050	Pénalités & amendes légales ou réglementaires
				47770051	Pénalités & amendes légales ou réglementaires 2
				47770060	Jetons de présence
				47770070	Autres charges d'exploitation 3
				47770071	Autres charges d'exploitation 1
				47770072	Autres charges d'exploitation 2
				47770073	Autres charges d'exploitation 4
				47770074	Autres charges d'exploitation 5
				47770075	Autres charges d'exploitation-Exercices Antérieurs
				47770076	Autres charges d'exploitation 6
				47770077	Autres charges d'exploitation 7
				47770078	Autres charges d'exploitation 8
				47770079	Autres charges d'exploitation 9
				47770080	Dons & libéralités
				47770082	Intérêts Retard s/autr.créances/dettes d'exploit
				47770083	Intérêts retard s/autr.créances/dettes non financ
				47770088	Ecarts de paiements non significatifs
				47770090	Ecarts d'arrondis
		479600	Var prov sur autres créances d'exploitation	47960010	Var prov sur autres créances d'exploitation 1
				47960019	Var prov sur autres créances d'exploitation 3
				47960020	Var prov sur autres créances d'exploitation 2
				47960021	Var prov sur autres créances d'exploitation 4
				47960022	Var prov sur autres créances d'exploitation 5
		479700	Var prov sur autres créances non fin	47970010	Var prov sur autres créances non fin
		487200	Service Universel, charge - Var prov	48720010	Service Universel, charge - Var prov
		487700	Autres risques et charges d'exploitation, var prov	48770010	Autres risques et charges d'exploitation, var prov
				48770011	Autres risques et charges d'exploit, var prov 2
		48770012	Autres risques et charges d'exploit, var prov 3		
496110	G/P de change sur dettes fournisseurs - Réal	49611030	Gain de change sur dettes fournisseurs - Réal		
		49611040	Perte de change sur dettes fournisseurs - Réal		
496180	G/P de change sur dettes fournisseurs - N/Réal	49618030	Gain de change sur dettes fournisseurs - N/Réal		
		49618040	Perte de change sur dettes fournisseurs - N/Réal		
496710	G/P de change sur autres dettes non fin - Réal	49671030	Gain de change sur autres dettes d'exploit - Réal		
		49671040	Perte de change sur autres dettes d'exploit - Réal		
		49671050	Gain de change sur autres dettes non financ - Réal		
		49671060	Perte de change sur autres dettes non financ -Réal		
496780	G/P de change sur autres dettes non fin - N/Réal	49678030	Gain de change sur autres dettes d'exploit -N/Réal		
		49678040	Perte de change sur autres dettes d'exploit-N/Réal		
		49678050	Gain de change sur autres dettes non financ-N/Réal		
		49678060	Perte de change sur autr dettes non financ -N/Réal		
579600	Var prov sur créances	57960010	Var prov sur créances financières		
681150	Cash flows de change sur dérivés FVH CapEx	68115000	Cash flows de change sur dérivés FVH CapEx		
681170	Cash flows de change s/ dérivé FVH Autre opération	68117000	Cash flows de change sur dérivés FVH Autres opérat		
681250	Cash flows de change sur dérivés CFH CapEx	68125000	Cash flows de change sur dérivés CFH CapEx		
681270	Cash flows de change s/ dérivé CFH Autre opération	68127000	Cash flows de change sur dérivés CFH Autres opérat		
681650	Cash flows de change sur dérivés ECH CapEx	68165000	Cash flows de change sur dérivés ECH CapEx		

REP1399	Résultat de cession d'immobilisations	395110	Immo incorp cédées - Prix de cession	39511010	Immo incorp cédées - Prix de cession
				39511099	Immos incorp cédées, Prix de cession - clearing
		395120	Immo corp cédées - Prix de cession	39512020	Immo corp cédées - Prix de cession
				39512099	Immo corp cédées, Prix de cession - clearing
		395121	Immo corp cédées, reconditionnées - Prix de cession	39512110	Immo corp cédées, reconditionnées - Prix de cession
		395720	Cession-bail – Aju. JV du prix de cession des	39572010	Cession-bail - Aju. JV du prix de cession des immobilisations
		395790	Cession-bail - Ajustement du résultat de cession des immobilisations	39579010	Cession-bail - Ajustement du résultat de cession des immobilisations
		395860	Var des PV différées sur immo (in)corp cédées	39586010	Var des PV différées sur immo (in)corp cédées
		395910	Immo incorp cédées - VNC	39591010	Immo incorp cédées - VNC 1
				39591020	Immo incorp cédées - VNC 2
		39592010	Immo corp cédées - VNC 1		
		39592020	Immo corp cédées - VNC 2		
		39592110	Immo corp cédées, reconditionnées - VNC		
REP1410	Charges d'intérêts des dettes locatives	611500	Charges d'intérêt et assimilés sur crédit-bail	61150010	Charges d'intérêt et assimilés sur crédit-bail
		611520	Charges d'intérêt et assimilés sur dettes liées aux actifs financés	61152010	Charges d'intérêt et assimilés sur dettes liées aux actifs
				61152020	Autres coûts sur dettes liées aux actifs financés
		61157010	Charges d'intérêt et assimilés sur autres dettes de loyers		
REP1450	Dot. aux amort. et pertes de valeurs des droits d'usage des actifs loués	458500	Amortissement des immobilisations en crédit-bail	45850010	Amortissement des immobilisations en crédit-bail
		458520	Amortissement des immobilisations financées	45852010	Amortissement des immobilisations financées
		458570	Amortissement des autres droits d'usage des actifs loués	45857010	Amortissement des autres droits d'usage des actifs loués
		459500	Pertes de valeurs des immobilisations en crédit-bail	45950010	Pertes de valeurs des immobilisations en crédit-bail
		459520	Pertes de valeurs des immobilisations financées	45952010	Pertes de valeurs des immobilisations financées
		459570	Pertes de valeurs des autres droits d'usage des actifs loués	45957010	Pertes de valeurs des autres droits d'usage des actifs loués
REP1470	Autres gains (pertes) des locations	381200	Coûts à inclure aux immobilisations financées	38120010	Coûts à inclure aux immobilisations financées
		387500	Coûts compris dans le droit d'usage des actifs loués	38750010	Coûts compris dans le droit d'usage des actifs loués
		676700	Autres profit/pertes sur droits d'usage des actifs	67670010	Autres profits/pertes sur locations simples
REP1601	Dotations aux amortissements	458100	Amortissement des immo (in)corp	45810011	Amortissement des immos incorporelles
				45810021	Amortissement des immos corporelles
				45810055	Amortissement des immos incorp à mettre au rebut
				45810056	Amortissement des immos corp à mettre au rebut
		458110	Amortissement des immo corp, reconditionnées	45811021	Amortissement des immo corp, reconditionnées
				45811056	Amortissement des immo corp, reconditionnées - mise
		458600	Amortissement des Droits d'usage Corp solutions	45860011	Amortissement des DU Corporate solutions incorp
				45860021	Amortissement des DU Corporate solutions corp
				45860055	Amort des DU Corp sol à mettre au rebut incorp
				45860056	Amort des DU Corp sol à mettre au rebut corp
458900	Amortissement des subventions d'investissement	45890011	Amortissement des subventions d'investissement		
		45890015	Amortissement des ATG		
		45890020	Amortissement des autres subv d'invest spécifiques		
REP1602	Pertes de valeur des immo (in)corporelles	459600	Perte de valeurs des Droits d'usage Corp solutions	45960011	Pertes de valeurs des DU Corp sol incorp
				45960021	Pertes de valeurs des DU Corp sol corp
		459700	Pertes de valeurs des immo (in)corp	45970011	Pertes de valeurs des immos incorporelles
				45970021	Pertes de valeurs des immos corporelles
		45971021	Pertes de valeur des immo corp, reconditionnées		
REP1610	Résultats des MEE et JV	562000	QP de résultat des SNC	56200030	QP de résultat des SNC - Bénéfices
				56200040	QP de résultat des SNC - Pertes
REP1810	Ajustements Frais de personnel - AGA	424000	AGA, Stocks options - Plans monétaires	42400010	AGA, Stocks options - Plans monétaires
		424600	Cotisations sociales -Plan groupe rému. en actions	42460010	Cotisations sociales -Plan groupe rému. en actions
		424800	AGA, Stocks options - Plans capitaux propres	42480010	AGA, Stocks options - Plans capitaux propres
REP1811	Ajustements Frais de personnel - TPS	426500	Temps Partiel Senior - Réal	42650010	Temps Partiel Senior - Réal
		482650	Temps Partiel Senior - Var	48265010	Temps Partiel Senior - Var prov
REP1815	Gains (pertes) sur cession de titres et activités	541700	Titres à la JV cédés - Prix de cession	54170010	Titres à la juste valeur cédés - Prix de cession
		541870	Titres à la JV cédés -	54187010	Titres à la juste valeur cédés - Valeur brute
		541970	Titres à la JV cédés - Rep PMV latentes	54197010	Titres à la JV cédés - Rep PMV latentes
		549700	Var PMV latentes sur Titres à la JV conservés	54970030	Var MV latentes sur Titres JV conservés
				54970040	Var PV latentes sur Titres JV conservés
		551100	Titres & part cédés - Prix de cession	55110010	Titres & part cédés - Prix de cession
		551810	Titres & part cédés - Valeur	55181010	Titres & part cédés - Valeur brute
		551860	Var des PV différées sur titres & part cédés	55186010	Var des PV différées sur titres & part cédés
551900	Titres & part cédés - Rep de pertes de valeurs	55190010	Titres & part cédés - Rep de pertes de valeurs		

REP1820	Coûts de restructuration et d'intégration	475110	Restruct: Rupture de lease	47511010	Restruct: Rupture de lease - Réal
		475170	Restruct: Autres ruptures de contrat - Réal	47517010	Restruct: Autres ruptures de contrat - Réal
		475200	Restruct: Départ des salariés - Réal	47520010	Restruct: Départ des salariés - Réal 1
				47520020	Restruct: Départ des salariés - Réal 2
				47520030	Restruct: Départ des salariés - Réal 3
		475500	Restruct: Dépréciations d'actifs - Réal	47550010	Restruct: Dépréciations d'actifs - Réal
				47550030	Restruct: Gain s/cession d'immos - Réal
				47550040	Restruct: Perte s/cession d'immos - Réal
		475700	Restruct: Autres - Réal	47570010	Restruct: Autres - Réal
		487511	Restruct: Rupture de lease Var prov	48751110	Restruct: Rupture de lease - Var prov
				48751120	Restruct: Rupture de lease - Var prov 2
		487517	Restruct: Autres ruptures de contrat - Var prov	48751710	Restruct: Autres ruptures de contrat - Var prov
		487520	Restruct: Départ des salariés - Var prov	48752010	Restruct: Départ des salariés - Var prov
				48752020	Restruct: Départ des salariés - Var prov 2
		487550	Restruct: Dépréciations d'actifs - Var prov	48755010	Restruct: Dépréciations d'actifs - Var prov
		487570	Restruct: Autres - Var prov	48757010	Restruct: Autres - Var prov
REP1911	Coût de l'endettement net	511000	Intérêts & assimilés sur	51100010	Revenu d'Intérêts sur comptes bancaires
		511600	Intérêts&assimilés sur dépôts et prêts liés à la	51160010	Intérêt&assimilé s/ dépôt et prêt liés à la dette
		514360	Intérêts&assimilés s/ Obligations AFS, 'QTE	51436010	Intérêts & assimilés sur Obligations AFS, 'QTE Lea
		514700	Intérêts & assimilés sur placements à la JV	51470010	Intérêts & assimilés sur placements à la JV
				51470020	Intérêts & assimilés sur placements en quasi-dispo
		541000	Placements en JV cédés/remboursés - PMV	54100030	Placements en JV cédés/remboursés - Produit net
				54100040	Placements en JV cédés/remboursés - Charge nette
		541900	Placement en JV cédé/remboursé - Rep PMV	54190010	Placements cédés/remboursés - Rep PMV latentes
		549000	Var PMV latentes sur placements en JV	54900030	Var PV latentes sur placements conservés
				54900040	Var MV latentes sur placements conservés
		611000	Charges d'intérêt sur découverts bancaires	61100010	Charges d'intérêt sur découverts bancaires
		611100	Charges d'intérêt des TDIRA	61110010	Charges d'intérêt provisionnées des TDIRA
				61110050	Charges d'intérêt des TDIRA
		611140	Charge d'intérêt et assimilés sur emprunt à la	61114010	Charges d'intérêt et assimilés des emprunts JV
		611160	Charge d'intérêt et assimilés de billet de trésor	61116010	Charges d'intérêt et assimilés des billets de trés
		611170	Charge d'intérêt et assimilé des autres oblig	61117010	Charges d'intérêt et assimilés des autres obligati
		611200	Charge d'intérêt et assimilé sur emprunt bancaire	61120010	Charges d'intérêt et assimilés sur emprunts bancai
		611600	Charges d'intérêt et assimilés sur cash	61160010	Charges d'intérêt et assimilés sur cash collatéral
		611700	Intérêts sur autres dettes financières	61170040	Charge d'intérêts sur autres emprunts
				61170050	Charge d'intérêts sur autres emprunts 2
				61170059	Charge d'intérêts sur autres emprunts 3
				61170060	Charges Intérêts s/cptes Courants Associés & Particip
		617000	Coûts de rbt anticipé des emprunts	61700010	Coûts de rbt anticipé des emprunts
				61700030	Boni sur rachat d'obligations
				61700040	Mali sur rachat d'obligations
		679000	Var JV des passifs	67900010	Var JV des passifs financiers au coût amorti
		679400	Var JV des passifs financiers à la JV par	67940010	Var JV des emprunts évalués à la JV
		682100	Cash flows d'intérêts sur dérivés FVH	68210000	Cash flows d'intérêts sur dérivés FVH
		682200	Cash flows d'intérêts sur dérivés CFH	68220000	Cash flows d'intérêts sur dérivés CFH
		682300	Cash flows d'intérêts sur dérivés NIH	68230000	Cash flows d'intérêts sur dérivés NIH
		682600	Cash flows d'intérêts sur dérivés ECH	68260000	Cash flows d'intérêts sur dérivés ECH
		682700	Cash flows d'intérêts sur dérivés Trading	68270000	Cash flows d'intérêts sur dérivés Trading
		687110	Autres cash flows sur dérivés FVH Financement	68711000	Autres cash flows sur dérivés FVH Financement
		687130	Autres cash flows sur dérivés FVH	68713000	Autres cash flows sur dérivés FVH Investissements
		687210	Autres cash flows sur dérivés CFH Financement	68721000	Autres cash flows sur dérivés CFH Financement
		687230	Autres cash flows sur dérivés CFH	68723000	Autres cash flows sur dérivés CFH Investissements
		687300	Autres cash flows sur dérivés NIH	68730000	Autres cash flows sur dérivés NIH
		687610	Autres cash flows sur dérivés ECH Financement	68761000	Autres cash flows sur dérivés ECH Financement
		687630	Autres cash flows sur dérivés ECH	68763000	Autres cash flows sur dérivés ECH Investissements
		687700	Autres cash flows sur dérivés Trading	68770000	Autres cash flows sur dérivés Trading
688210	Var JV des dérivés FVH, taux (ex 682200)	68821000	Var JV des dérivés FVH, intérêts		

REP1912	Autres gains/pertes financiers	511700	Intérêts&assimilés des autres prêts&dépôts non liés à la dette	51170010	Intérêts & assimilés des autres prêts & dépôts
				51170020	Intérêts & assimilés des prêts Associés & Part
				51170050	Intérêts & assimilés des autres prêts & dépôts 2
				51170060	Intérêts & assimilés des C/ct courant Assoc&Part
		514400	Intérêts & assimilés sur autres obligations AFS	51440010	Intérêts & assimilés sur autres obligations AFS
		514600	Intérêts & assimilés sur placements HTM	51460010	Intérêts & assimilés sur placements HTM
		516000	Dividendes reçus sur titres	51600010	Dividendes reçus sur titres & part
		541400	Obligations et autres placements non courants	54140030	Obligations et autres placements non courants cédés -
				54140040	Obligations et autres placements non courants cédés -
		541500	Titres & Participation par P&L cédés – Prix de	54150010	Titres & Participation par P&L cédés – Prix de cession
		541850	Titres & Participation par P&L cédés – Valeur brute	54185010	Titres & Participation par P&L cédés – Valeur brute
		541940	Placement AFS cédé/remboursé - Rep	54194010	Placements cédés/remboursés - Rep pertes de valeur
		541950	Titres & Participation par P&L cédés – Reprise var	54195010	Titres & Participation par P&L cédés – Reprise var JV
		549400	Pertes de valeurs sur placements AFS/HTM	54940010	Pertes de valeurs sur placements AFS/HTM conservés
		549500	Titres & Participation par P&L conservés – Variation	54950010	Titres & Participation par P&L conservés – Variation JV
		677200	Autres charges financières	67720040	Coûts de reverse factoring
		REP1913	Résultat de change	521100	G/P de change sur actifs financiers - Réal
52110040	Perte de change sur actifs financiers - Réal				
521800	G/P de change sur actifs financiers - N/Réal			52180030	Gain de change sur actifs financiers - N/Réal
				52180040	Perte de change sur actifs financiers - N/Réal
579200	Var JV des participations non consolidées			57920010	Var JV des Participations non consolidées
621100	G/P de change sur passifs financiers - Réal			62110030	Gain de change sur passifs financiers - Réal
				62110040	Perte de change sur passifs financiers - Réal
621800	G/P de change sur passifs financiers - N/Réal			62180030	Gain de change sur passifs financiers - N/Réal
				62180040	Perte de change sur passifs financiers - N/Réal
675000	Impact retraitement de l'hyperinflation			67500010	Impact retraitement de l'hyperinflation
681110	Cash flows de change sur dérivés FVH Financement			68111000	Cash flows de change sur dérivés FVH Financement
681130	Cash flows de change s/ dérivés FVH			68113000	Cash flows de change sur dérivés FVH Investissemen
681160	Cash flows de change sur dérivés FVH Intérêts			68116000	Cash flows de change sur dérivés FVH Intérêts
681210	Cash flows de change sur dérivés CFH Financement			68121000	Cash flows de change sur dérivés CFH Financement
681230	Cash flows de change s/ dérivés CFH			68123000	Cash flows de change sur dérivés CFH Investissemen
681260	Cash flows de change sur dérivés CFH Intérêts			68126000	Cash flows de change sur dérivés CFH Intérêts
681300	Cash flows de change sur dérivés NIH			68130000	Cash flows de change sur dérivés NIH
681610	Cash flows de change sur dérivés ECH Financement			68161000	Cash flows de change sur dérivés ECH Financement
681630	Cash flows de change s/ dérivés ECH			68163000	Cash flows de change sur dérivés ECH Investissemen
681640	Cash flows de change sur dérivés ECH Location			68164000	Cash flows de change sur dérivés ECH Location
681660	Cash flows de change sur dérivés ECH Intérêts			68166000	Cash flows de change sur dérivés ECH Intérêts
681700	Cash flows de change sur dérivés Trading			68170000	Cash flows de change sur dérivés Trading
688111	Var JV des dérivés FVH, change - Fin (ex 681200)			68811100	Var JV des dérivés FVH, change - Fin
688121	Var JV des dérivés CFH, change - Fin (ex 681100)			68812100	Var JV des dérivés CFH, change - Fin
688130	Var JV des dérivés NIH, change			68813000	Var JV des dérivés NIH, change
688161	Var JV des dérivés ECH, change			68816100	Var JV des dérivés ECH Fin, change
688170	Var JV des dérivés Trading, change (ex 681300)			68817000	Var JV des dérivés Trading, change

REP1914	Actualisation	571500	Désactualisation des	57150010	Désactualisation des créances LT
		671000	Actualisation, hors avantages au personnel	67100030	Actualisation, hors avantage au personnel - Produit
		67100040		67100040	Actualisation, hors avantage au personnel - Charge
		671200	Actualisation, nette des prod fi, des avantages LT	67120010	Actualisation, nette des prod fi, des avantages LT
REP1961	Impôt sur les sociétés	671700	Désactualisation de créances/dettes LT	67170010	Désactualisation de créances/dettes LT
		691100	IS: Charge de l'exercice	69110010	IS: Charge de l'exercice
				69110040	IS Etranger: Charge de l'exercice
		691200	C/ct d'intégration fiscale, IS	69120010	IS: Intégration fiscale charges / produits
		691600	IS: écart sur exercices précédents	69160010	IS: écart sur exercices précédents
				69160020	IS: carry-back
		69160040		69160040	IS: écart sur exercices précédents
				695000	Litiges et risques IS - Réalisé
		698100	Impôts sur les sociétés, var prov	69600010	Litiges et risques IS, intérêts - Réalisé
				69810010	Impôts sur les sociétés - Var provisions
				69850010	Litiges et risques IS, amendes - Var prov
		69860010	Litiges et risques IS, intérêts - Var prov		
		699100	Var impôts différés bruts	69910010	Var impôts différés bruts
		699600	Impôts différés bruts: écarts sur ex précédents	69960010	Impôts différés bruts: écart s/ exercice précédent
699900	Var prov sur impôts	69990010	Var prov sur impôts différés actifs		

